



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE LOIRE-  
ATLANTIQUE



*L'UNION*  
*NATIONALE DES*  
*COMBATTANTS EN*  
*LOIRE-*  
*ATLANTIQUE DE*  
*1919 A 2010*

*SYNTHESE GENERALE*

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE LOIRE-ATLANTIQUE - 64, rue Jean-Emile Laboureur 44000  
NANTES

Téléphone : 02.40.29.24.69 - Télécopie : 02.40.48.77.06 - E-mail : [unc44@wanadoo.fr](mailto:unc44@wanadoo.fr) - Site Internet : [www.unc44.fr](http://www.unc44.fr)

Membre de l'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (reconnue d'utilité publique)

## Table des matières

PREFACE .....	3
L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS EN LOIRE-ATLANTIQUE DE 1919 à 2010 .....	5
De 1919 à 1921 : .....	7
DE 1922 à 1925 : .....	9
De 1926 à 1930 : .....	10
De 1931 à 1945 : .....	11
1947 : .....	14
De 1962 à 1984 : .....	16
De 1985 à 1990 : .....	23
De 1991 à 2010 : .....	24

# PREFACE

LE CHOIX DE L'HISTOIRE,

Qu'il est difficile, l'exercice consistant à jeter un coup d'œil sur le passé, pour ensuite raconter à d'autres ce que l'on y a vu. Nous y avons été confrontés en nous plongeant dans l'histoire de notre association.

Tout est parti d'un constat ; aucun recueil n'était là pour nous rappeler le vécu de l'Union Nationale des Combattants dans notre département. Mais aussi d'une inquiétude ; des documents avaient disparu, d'autres n'étaient pas répertoriés, que resterait-il de notre passage !

Nous, c'est l'équipe en place en 2011<sup>(1)</sup> et une Secrétaire missionnée pour les recherches et la rédaction, Mademoiselle LESCOUËZEC Angéline, jeune diplômée en droit. Il était nécessaire d'avoir un regard neuf sur le sujet, éloigné de toute mémoire partisane, d'une évaluation objective par le traitement des documents d'archives.

Ces documents émanent de deux sources, les recueils des Conseils d'Administration, discours, courriers échangés et des articles de presse.

Nous avons privilégié l'histoire écrite à la mémoire.

Depuis le 14 mai 1919, la vie de l'Union Nationale des Combattants dans le Département ne fut pas celle d'un long fleuve tranquille mais sa longévité exceptionnelle, elle la doit au volontarisme et à l'abnégation de ses administrateurs successifs. Issue de la Grande Guerre, elle traversa de nombreux conflits et sut accueillir tous leurs ressortissants. Comme dans toutes les grandes familles, il y eut des coups de gueule, des conflits générationnels, des désaccords, des démissions... La concurrence associative a toujours été rude, l'UNC fut critiquée, convoitée, jalouée mais fidèle à ses racines, elle sut préserver ses principes de droiture et d'indépendance politique.

Elle ne fut jamais à l'aise dans les relations inter-associations et ses collaborations avec l'UDAC ou le Front Uni furent de courtes durées, ce qui ne l'empêchèt pas d'être pendant presque un siècle, la première association départementale d'anciens combattants et pendant un demi-siècle le Groupement le plus important de FRANCE.

La lecture des annexes à notre synthèse permettra de connaître l'évolution au cours des 92 années relatées, notamment sur les effectifs qui culminèrent à 34 000 adhérents et sont aujourd'hui de 10 000, ainsi que les noms des principaux dirigeants et événements marquants.

Toutes les périodes ne connurent pas la même intensité ni les générations le même engagement mais sur la voie ouverte par les aînés tous se retrouvèrent dans une même communion d'idées.

La période la plus féconde fut sans conteste celle de 1919 à 1935 où les anciens de 14/18 établirent les fondations d'un édifice qui résistera au temps. De 1964 à 1984, les anciens d'AFRIQUE DU NORD, dans une collaboration conflictuelle, assurèrent le renouveau d'une institution qui s'essouffait.

Il serait injuste de ne pas citer d'autres générations qui contribuèrent à l'épanouissement de l'UNC, les anciens combattants de 39-45, les prisonniers de guerre, résistants, réfractaires, STO ou combattants d'INDOCHINE, harkis mais leurs divisions et éclatements ne leur permirent pas de s'exprimer pleinement.

Dans les documents qui accompagnent cette préface, le sujet principal est le Groupe Départemental, aujourd'hui Fédération Départementale, mais il n'est que l'émanation des cellules de base, les associations communales qui sont l'existence même de l'Union Nationale des Combattants.

Chaque association (anciennement section) a sa propre histoire qui est traitée individuellement.

**Baudoin BOSQUE**

(1) Equipe ayant traité ces documents d'archives.

**Pour la recherche et la rédaction :**

- Baudoin BOSQUE, Secrétaire Départemental.
- Angéline LESCOUËZEC, Secrétaire sous contrat, diplômée en droit.
- Stéphanie VIOLIN, Secrétaire titulaire de la Fédération.
- Fernand NUNEZ, de l'association NANTES Centre, chargé des archives à la Fédération.

**Comité de lecture et d'orientation :**

- Jean-Charles ROLLAND, Président de la Fédération de LOIRE-ATLANTIQUE.
- Michel HOULLIER, Président adjoint de la Fédération, membre fondateur de l'UNCAFN.
- Jean-Louis VASSEROT, Secrétaire Départemental chargé de l'informatique et de la mise en mémoire.
- Eugène HALGAND, Vice-président à la Fédération chargé de la Commission Mémoire.

# L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS EN LOIRE-ATLANTIQUE DE 1919 à 2010

**L'UNC** (au niveau national) est née en 1917 de la conjonction de la volonté du Père Daniel BROTTIER, aumônier militaire au front et de Georges CLEMENCEAU, Président du Conseil.

**EN EFFET**, dès l'année 1917, germe dans l'esprit d'un certain nombre de combattants présents à PARIS, l'idée de réunir tous ceux qui ont accompli leur devoir de citoyen et de soldat pour la défense de la Patrie. Ils ébauchent déjà les grandes lignes d'un regroupement qui, l'année suivante, deviendra officiellement : l'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS. Un Comité provisoire est constitué, qui décide très vite de créer une structure nationale pour mener à bien ce projet. Le Général Léon DURAND, héros du Grand Couronné de NANCY, tout récemment retraité, accepte d'en assumer la présidence et propose d'emblée la formule célèbre : « UNIS COMME AU FRONT », qui deviendra plus tard la devise de l'UNC. Le Père BROTTIER convainc Georges CLEMENCEAU, le « Tigre », de l'utilité d'une association qui, aurait vocation à accueillir tous les anciens combattants, en dehors de tout clivage social, philosophique, politique ou religieux. Le Président du Conseil, sensible à la conviction et à l'enthousiasme du Père BROTTIER, lui remet 100 000 Francs or, somme qu'il avait reçue quelque temps auparavant d'une richissime veuve dont le mari et le fils unique venaient de donner leur vie pour LA FRANCE. C'est ainsi que naît l'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (U.N.C.) qui a, d'emblée, vocation à accueillir les anciens combattants mais aussi les veuves et orphelins de guerre.

**LES STATUTS OFFICIELS** de l'association sont déposés le 26 novembre 1918 et le 11 décembre 1918, ils sont publiés au Journal Officiel. Sa création est publiée par décret du 20 mai 1920 ou elle est reconnue comme étant d'utilité publique.

**DE MANIERE PLUS PRECISE**, l'UNC Nationale devint une réalité au mois de février 1919.

**SON BUT** est nettement défini dans l'Appel qui fut publié et largement répandu alors et dont voici un extrait :

« L'étroite union des Combattants devant l'ennemi a sauvé le pays ; il faut que cette union subsiste après la guerre.

Ceux dont les souffrances ont été la rançon de la victoire auront le devoir et le droit de faire entendre dans la Paix leurs voix devant les Conseils du Pays. Pour cela, ils doivent rester groupés.

Il est entendu d'ailleurs que la voix de l'Union des Combattants s'élèvera toujours en faveur de la défense de l'ordre et des intérêts vitaux de la Nation.

Nous voulons créer dans une large percée de tolérance une grande œuvre de solidarité sociale, un organisme puissant, car seule, dans les circonstances présentes une Union vraiment nationale créée sur de solides et larges bases, peut rendre aux Combattants, les services qu'ils attendent ».

**DES CETTE EPOQUE**, les organisateurs établissaient au siège social 13, rue Lafayette un certain nombre de services : service juridique, service de placement, service médical, service des prisonniers de guerre, service des renseignements et annonçaient la création ultérieure d'un service social.

**LES** dépenses d'installation furent couvertes à l'aide des cotisations versées par les premiers adhérents et par les offrandes diverses de Combattants.

**AU COURS DE L'ANNEE 1919**, l'UNC a travaillé sans relâche à remplir le magnifique programme qu'elle s'était tracée, elle a développé infatigablement ses moyens d'actions et, par le seul effet des services rendus aux anciens combattants, aux veuves, aux orphelins, par l'exposé des principes qui la guident et leur mise en action sincère, elle a réalisé en 10 mois des résultats auxquels les pouvoirs publics ont rendu justice puisque par circulaire du 30 mars N° 04741 et du 25 avril 1919 N° D. Cab 1, les Ministres de la Guerre et de la Marine ont autorisé les officiers et militaires de tous grades à faire partie de l'Union Nationale des Combattants. Le recensement entrepris par le Comité central donnait à la date du 15 décembre 1919 les chiffres suivants :

Nombre de sections de l'UNC régulièrement constituées : 765.

Nombre d'adhérents à l'UNC (siège central et sections) : 384 000.

Sociétés affiliées à l'UNC : 35.

**AJOUTONS** que du 15 décembre date du recensement au 31 janvier 1920 le nombre des sections s'est augmenté de 174 sections soit 4 sections nouvelles par jour et qu'il atteint, au niveau national, 939 sections au total en 1920. Les renseignements dont disposent l'UNC Nationale permettent d'établir que, soit par la création de sections nouvelles, soit par suite des adhésions aux sections déjà existantes, le nombre des adhérents à l'UNC s'est élevé d'environ 2 500 par jour en Janvier 1920.

**CES CHIFFRES** démontrent amplement la splendide vitalité de l'UNC. Elle est à l'heure actuelle, et sans aucune comparaison possible, la plus nombreuse, la plus connue des associations de combattants et, sa force même entraîne progressivement les groupements similaires à s'affilier à elle.

**PENDANT LA PREMIERE ANNEE DE SON EXISTENCE**, son rôle social devait nécessairement consister à faciliter aux démobilisés le retour à la vie civile, à les assister dans la revendication des droits que leur avait acquis leur présence sous les drapeaux : paiement de la prime de démobilisation, du pécule, des pensions, etc, ...

**LE SERVICE JURIDIQUE**, le service médical, le service de placement, celui des prisonniers de guerre ont dans cet ordre d'idées joué un rôle qu'il importe de rappeler.

**D'OU SA DEVISE** : « UNIS COMME AU FRONT ».

**DE PLUS**, afin d'aider leurs camarades rentrant du front, à se réinsérer dans la société civile, un certain nombre de combattants décident le 1<sup>er</sup> novembre 1917, de créer une revue : « La Nouvelle FRANCE » qui deviendra en juillet 1919, « La Voix du Combattant ».

**C'EST AINSI QU'EN S'APPUYANT SUR CE PROGRAMME**, le GROUPE DE LOIRE-INFERIEURE, aujourd'hui FEDERATION DEPARTEMENTALE fut créé le 14 mai 1919 lors d'une réunion aux Salons TURCAUD à NANTES. Plus précisément, au cours de différentes réunions se déroulant aux Salons

TURCAUD, au Café Continental et à la Salle COLBERT, dirigées par Monsieur Roger MARIE-D'AVIGNEAU. Durant l'année 1919, le bureau provisoire de l'UNC de NANTES a mis en place son programme inspiré de l'UNC de PARIS.

## De 1919 à 1921 :

**DES AMICALES EPARSEES DE SOUTIEN** aux soldats du Front et à leurs familles naquirent.

**L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS de LOIRE-INFERIEURE** sut se développer et regrouper de nombreux combattants au fil des années.

**C'EST** notamment grâce à la propagande de ses membres qu'elle se fit connaître.

**EN EFFET, en 1919**, il y avait 300 000 membres en FRANCE et 8 000 dans le département.

**BEAUCOUP DE SECTIONS** se sont créées dans les communes de LA LOIRE-INFERIEURE en cette année 1919.

**POUR AVOIR** une idée plus précise de leur nombre, on remarquera qu'en octobre 1919, le Groupe comportait 28 sections et en avril 1920, 53 sections.

**LA CREATION DU GROUPE DE LOIRE-INFERIEURE** fut un grand évènement. En effet, l'ensemble des journaux locaux suivaient avec attention l'évolution et la mise en place du Groupe, que ce soit le Phare, le Populaire ou encore le Télégramme...

**IL AVAIT AUSSI L'AVAIL** des autorités locales. Monsieur le Maire de NANTES ayant mis à disposition de l'UNC, un local (1er siège social) situé 1 rue de l'Ecluse.

**DES SA CREATION**, l'UNC fit part des buts qui la motivaient, en répondant aux urgences du moment :

**COMBATTRE LA VIE CHERE**, mettre en place divers services : Service gratuit de renseignements, judiciaire, de consultations gratuites et de consultations médicales, service gratuit de placement et d'allocations.

**AU TOUT DEPART DE L'UNC**, un Comité provisoire fut nommé, Comité provisoire qui deviendra ensuite définitif.

**LES MEMBRES DU COMITE PROVISoire** furent le Colonel Albert DURAND-GASSELIN ; Commandant DU PLESSIS, Président de l' « Amicale 265<sup>ème</sup> R.I. » ; AGUESSE, Président de l' « Amicale de la 175<sup>ème</sup> brigade » ; BONAMY, « Amicale de la 21<sup>ème</sup> D.I. » ; Capitaine SCHLOESSINGER, Président de l' « Union Nationale des Mutilés et des Réformés » ; ROBIDA, « Société des Mutilés » ; VIOT, Docteur SEBILLEAU, LINYER, DE JOANNIS, « Union Nationale des Combattants » et MARIE-D'AVIGNEAU, Président de « l'Union des Combattants de LA LOIRE-INFERIEURE » ; LETOUX, société « Le Poilu »...

**TOUTES DISCUSSIONS** politiques ou religieuses ou encore sociales ou philosophiques sont formellement interdites. Un seul parti doit subsister : celui des BONS FRANÇAIS.

**C'EST** ainsi qu'est rejeté un appel de l'Union Catholique des Combattants, lancé à l'Église Saint-Clément de NANTES, invitant les anciens poilus à rejoindre l'UNC.

**ON PARLE** d' « Union Sacrée », UNIS, les anciens combattants sont invincibles.

**MAIS ON PENSE AUSSI AUX VEUVES**, aux orphelins de guerre car l'UNC tient à ce qu'ils soient intégrés au sein du Groupe comme des membres à part entière afin de pouvoir améliorer leur sort par tous les moyens possibles.

**C'EST LE PATRIOTISME** qui a réuni les combattants et c'est leur solidarité qui va leur permettre de défendre leurs intérêts mais aussi ceux des veuves, des orphelins, des mutilés... Ils vont faire en sorte que les revendications émises soient écoutées et solutionnées.

**LA PREMIERE ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE** eut lieu le 25 septembre 1919, Salle Colbert, sous la présidence de Monsieur Roger MARIE-D'AVIGNEAU, fils (Président provisoire).

**CETTE REUNION** fut présidée par Monsieur le Colonel Albert DURAND-GASSELIN (qui fut également nommé Président d'Honneur du Groupe de LA LOIRE-INFÉRIEURE). Tandis que Monsieur le Commandant DUPLESSIS (Président de l'Amicale du 265<sup>ème</sup>) ouvrait la séance de l'Assemblée Générale comme délégué régional de l'UNC, pour la région de l'Ouest. Parmi l'assistance présente, on pouvait distinguer Messieurs le Docteur DUCROS, Vice-président ; GRESILLON de l'URN ; LETOUX, Trésorier et Président de la société « Le Poilu » et AGUESSE ; BOIVIN, Président de l'Amicale de la 75<sup>ème</sup> brigade ; MOLINIER, Secrétaire de l'Amicale du 265<sup>ème</sup> ; GRISDELON, du groupement des Mutilés.

**ON PEUT RESUMER** le programme du groupement en 1919 au fait « de renseigner, protéger les anciens combattants, veiller à leurs intérêts, à ceux des veuves et des orphelins ». Diverses interventions auprès de députés le montrent (notamment celle en faveur des veuves, pour accroître leurs droits (d'indemnisation entre autre) auprès du député de PARIS, Monsieur Charles BERTRAND, Président de l'UNC de PARIS en 1920).

**A LA FIN DE L'ANNEE 1919**, le Président MARIE-D'AVIGNEAU démissionna de l'UNC pour se présenter aux élections législatives. C'est Monsieur MOLINIER qui le remplaça, il fut élu Président lors de la deuxième Assemblée Générale de l'UNC qui a eu lieu le 26 octobre 1919, Salle Colbert.

**EN 1920, ON INSISTE SUR LE FAIT** d'aider les veuves et les orphelins. On ébauche un programme pour obtenir des tarifs réduits dans les principaux commerces. On organise un service médical et pharmaceutique, des prêts aux combattants, et des primes de natalité aux familles nombreuses.

**LORS** des décès d'anciens combattants, on offre la « palme » de l'UNC.

**LE 24 MAI 1920**, la coopérative de l'UNC du Groupe de LOIRE-INFÉRIEURE est créée. C'est à cette même date que naît le comité des fêtes pour organiser des animations venant en aide aux veuves : kermesses, bals, concerts, arbres de Noël...

**EN 1920**, l'UNC change de siège et s'installe 9, rue Franklin en s'abonnant au téléphone.

**EN JUILLET 1920**, le Président Départemental Monsieur MOLINIER devient membre du Comité National.



**LE 4 NOVEMBRE 1920** a lieu pour la première fois la réunion des Groupements voisins : Groupes d'ANJOU, des DEUX-SEVRES et d'ILLE-ET-VILAINE où l'on traite des problèmes communs aux anciens combattants.

**LE 14 NOVEMBRE 1920** se réunit le Groupe Régional de LOIRE-INFÉRIEURE et de VENDEE de l'UNC représentant 83 sections et 19 000 adhérents. Mais, la séparation de LA LOIRE-INFÉRIEURE et de la VENDEE est décidée le 16 octobre 1921.

**CE QUI EST FRAPPANT A TRAVERS L'ACTION DE L'UNC DE 1919 A 1921**, c'est ce sentiment très fort de patriotisme et de pacifisme. La guerre est pourtant terminée mais cela n'empêche pas les Poilus de continuer à se battre pour faire connaître et faire entendre leurs revendications mais également pour empêcher le retour d'une autre guerre et pour faire en sorte que LA FRANCE vive de manière prospère. Pour mener à bien cette bataille, il faut former une union sacrée.

**L'UNION, L'ENTRAIDE ET LA SOLIDARITE** sont les maîtres mots des rassemblements. Tous désirent que les anciens combattants, les veuves, fils, filles, mères et pères des combattants morts pour LA FRANCE ou disparus, soient traités de manière égale à ceux qui n'ont pas été touchés par la guerre, et en ont tiré profit.

## DE 1922 à 1925 :

**APRES L'EUPHORIE** de l'armistice et l'engouement de ses trois premières années d'existence, les responsables de l'UNC de LOIRE-INFÉRIEURE sont dans le DOUTE.

**LE MILITANTISME** est-il payant ? Y a-t-il eu un manque de réalisme dans l'œuvre qu'ils ont lancée ?

**CERTES**, le Groupe de LOIRE-INFÉRIEURE reste le plus important de FRANCE mais on ne recrute plus, pire ils sont nombreux à quitter les rangs après avoir obtenu satisfaction aux revendications personnelles ou matérielles les concernant.

**L'INTERÊT**, l'individualisme ont été la tendance de beaucoup de profiteurs.

**L'UNC** suscite la jalousie et les critiques sont nombreuses.

**LA COHESION** était-elle parfaite ? A-t-elle manqué de rigueur ? La doctrine a-t-elle bien été expliquée ?

**LES DIRIGEANTS DEPARTEMENTAUX** reprennent la main dès 1922 et vont encore améliorer les structures et l'union entre les anciens combattants.

**EN DEHORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE** prévue par les statuts, on verra apparaître chaque année :

- une réunion des Présidents de Sections

- une réunion des délégués de sections

**ET DE NOMBREUX COMITES** (aujourd'hui commissions)

- Comité de propagande
- Comité de presse
- jury d'honneur
- ententes inter-cantonales et des sections suburbaines
- Comité d'initiative et de liaison.

**DES 1922, LA LOIRE-INFERIEURE** compte une section par commune et les liaisons entre les groupes départementaux et les sections sont plus suivies.

**LES SECTIONS DES CANTONS DE NANTES** se réorganisent.

**AU BUREAU DU GROUPE DEPARTEMENTAL**, la répartition géographique est plus représentative des sections puisque l'on y trouve des membres de NANTES/CLISSON/SAINT-NAZAIRE/VARADES/CHATEAUBRIANT/PREFAILLES.

**DANS LES ANNEES 1922 ET 1923**, on fait un peu le ménage (rôle du jury d'honneur) et l'on se protège contre les déviations politiques.

**LA VENDEE** s'organise et quitte le Groupe de LOIRE-INFERIEURE mais des relations se mettent en place avec les départements du MAINE ET LOIRE, des DEUX-SEVRES, de L'ILLE-ET-VILAINE et du FINISTERE.

**C'EST EGALEMENT** au cours de cette période que l'on verra naître les projets de RETRAITE du COMBATTANT, de MUTUELLE-RETRAITE et d'OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS. Ainsi a été créé un Comité d'Action Civique afin de faire remonter ses revendications aux politiciens tout en se tenant à l'écart de la politique.

## De 1926 à 1930 :

**DURANT CETTE PERIODE**, c'est Monsieur LUNEAU qui assume la présidence du Groupe de LOIRE-INFERIEURE.

**MONSIEUR SIGOGNEAU** assume la fonction de Directeur des Services, agissant comme membre du Conseil d'Administration salarié.

**LE SECRETARIAT** est en charge d'une secrétaire-dactylo, Mademoiselle LEBOSSE.

**LE 21 MARS 1926** a lieu au théâtre Apollo, l'Assemblée générale constitutive de la MUTUELLE-NAISSANCE de l'UNC, association autonome subventionnée à 25 % par l'État.

**A CETTE** même époque naît LE COMITE D'ENTENTE DEPARTEMENTAL chargé de faire remonter à PARIS, les revendications de toutes les associations d'anciens combattants et victimes de guerre ou amicales régimentaires.

**DEVANT** le nombre de plus en plus important d'associations, de Comités et d'affiliations, voit le jour LA FEDERATION PATRIOTIQUE DES SOCIETES D'ANCIENS MILITAIRES, ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE de LOIRE-INFÉRIEURE à laquelle adhère l'UNC. Les points de vue et objectifs différents entraînent querelles et démissions.

**POUR REpondre A L'APPEL DE LA FIDAC (FEDERATION INTERNATIONALE)**, l'UNC de LOIRE-INFÉRIEURE noue des relations avec les associations nantaises d'anciens combattants belges et polonais.

**LE JOURNAL DU GROUPE** reste « La Voix du Poilu » édité à SAINT-NAZAIRE et l'on a recours à la publicité ou « réclame » pour en diminuer le coût. Par mesure d'économie, il est distribué aux adhérents par les Bureaux des Sections. Naît aussi à cette époque l'OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS. Un Décret du 28 juin 1927 règle le fonctionnement de cet organisme créé par la Loi des Finances du 19 décembre 1920 et apparaît « La Carte du Combattant ».

**EN 1928**, ON PROCEDE A L'ELARGISSEMENT DU COMITE DE DIRECTION afin qu'il y ait des représentants géographiques dans tout le département.

**PENDANT CE LAPS DE TEMPS**, L'UNC DE LA LOIRE-INFÉRIEURE poursuit une action intense de propagande et d'activité sociale mais s'inquiète de l'incurie de ses responsables politiques, du désarmement de LA FRANCE et du réarmement de certains pays.

**MALGRE CELA**, LES EFFECTIFS EN LOIRE-INFÉRIEURE accusent une nette augmentation.

## De 1931 à 1945 :

**PENDANT CES 11 ANNEES** beaucoup de changements interviendront.

**AU SORTIR** de la grave crise économique de 1929 qui intervient alors que LA FRANCE ne s'est toujours pas relevée du conflit 1914-1918, suivra une crise politique d'instabilité, une FRANCE qui végète alors que l'ALLEMAGNE s'organise et conduit une politique de réarmement intense. Enfin, ce sera la mobilisation le 6 septembre 1939, la débâcle de l'armée française et l'occupation allemande.

**LES ANCIENS COMBATTANTS** tentent de s'organiser, de faire valoir leurs droits à reconnaissance et à réparation mais beaucoup vivent dans la misère ; c'est le chômage pour beaucoup et la crise du logement.

**AU SIEGE DEPARTEMENTAL** qui compte dans ses rangs beaucoup de personnalités : docteurs, avocats, juristes, on met en place un service des pensions, un bureau de reclassement des chômeurs, un service médical gratuit.

**TOUT EN VOULANT SE TENIR A L'ECART DES PARTIS POLITIQUES**, l'UNC de LA LOIRE-INFERIEURE émet pourtant des vœux et vote des motions où la politique tient une grande place. Elle prend une part importante dans le Comité d'Action pour la SDN (Société des Nations), diffuse une lettre pour la paix et adhère à l'association française pour la SDN.

**LE 6 FEVRIER 1934**, l'UNC participe à une manifestation importante à PARIS. En effet, les anciens combattants donnent un solennel avertissement par une manifestation monstre, pour montrer leur dégoût et leur écœurement des scandales qui fleurissent chaque jour dans les « sentines » du demi-monde politico-financier. Le cortège s'ébranle à 20h30. L'UNC, Groupe de la région parisienne, fournit le gros des troupes. 30 000 anciens combattants descendent une partie des CHAMPS-ELYSEES vers LA CONCORDE où, sur cette place, éclate une violente bagarre qui fait 22 morts et 258 blessés. Le Président Général LEBECQ est blessé à la tête. L'UNC a 150 blessés. L'UNC de LOIRE-INFERIEURE participait au défilé.

**MALGRE** la multiplication des activités de ses dirigeants qui tous les dimanches se déplacent dans les sections pour faire de la propagande, les effectifs sont fluctuants de par les nombreux décès, les sections qui se retirent ou celles qui se créent.

**LES 34 000 ADHERENTS SONT DEPASSES** et 219 sections couvrent le département.

**LA CREATION** de sous-sections de Jeunes (J.U.N.C.) rassemblant des enfants d'anciens combattants ou conscrits viennent renforcer les effectifs.

**LA PREMIERE** section de Jeunes sera créée à BASSE INDRE.

**LE NOUVEAU** siège départemental s'installera en 1934 dans de grands locaux : Place Delorme, à NANTES.

**C'EST AUSSI** à cette époque que sera créée l'intersections regroupant les associations nantaises.

**EN 1935**, LES ANCIENS COMBATTANTS SONT EN PLEINE CRISE MORALE. Ils s'insurgent contre l'instabilité du gouvernement, son inertie. Ils réclament l'unité nationale, le danger extérieur se précise. L'esprit civique est mis à mal, des campagnes de démoralisation sont orchestrées. Les accords de GENEVE sont désapprouvés par les anciens combattants.

**LE 11 OCTOBRE 1936** décède Roger MARIE-D'AVIGNEAU, fondateur de l'UNC en LOIRE-INFERIEURE. Il était Secrétaire Général de la FIDAC.

**DANS LE DEPARTEMENT**, naît une association : L'ARAC qui tente de s'infiltrer dans la Confédération Départementale d'où l'UNC menace de démissionner. Elle reproche à l'ARAC ses attaches et sa propagande sur le communisme.

**L'INVASION** des étrangers dans les affaires de LA FRANCE inquiète.

**L'ANNEE 1937**, C'EST LA GUERRE D'ESPAGNE, des français s'enrôlent dans ce conflit entraînant la désapprobation des anciens combattants. L'UNC fraternise avec les associations d'anciens combattants allemandes et organise des échanges de Jeunes entre les deux pays pendant la période d'été.

**LE Docteur PELTIER de VARADES**, Vice-président depuis de nombreuses années, démissionne.

**LE 9 JUILLET 1939**, L'UNC fête son 20<sup>ème</sup> anniversaire à GUERANDE au cours d'une fête grandiose.

**LA MOBILISATION DE SEPTEMBRE 1939** apporte des changements ; beaucoup de jeunes adhérents sont mobilisés.

**LE Président LUNEAU** est mobilisé, il sera fait prisonnier quelques mois plus tard.

**DEBUT 40**, les associations d'anciens combattants voient leurs activités restreintes. Des divergences éclatent avec le siège parisien sur les positions à adopter.

**L'UNC** opte pour un Comité de Guerre et LA LOIRE-INFÉRIEURE entrera dans la LEGION DES COMBATTANTS FRANÇAIS créée par le Maréchal PÉTAIN, dont le Président en LOIRE-INFÉRIEURE est HAY DE SLADE, Président de DERVAL.

**LES** autorités allemandes limitent considérablement l'action des associations d'anciens combattants et ne tolèrent que les actions de solidarité. Des secours s'organisent pour venir en aide aux familles des mobilisés et des colis sont envoyés aux prisonniers.

**L'UNC** de LOIRE-INFÉRIEURE accorde sa pleine confiance au Maréchal PÉTAIN et vote le 28 décembre des vœux d'encouragement au Maréchal.

**DE** nombreux jeunes UNC des sections, mobilisés ont été tués lors de l'invasion allemande ou fait prisonniers.

**EN 1942**, les activités sont réduites, le Groupe de LOIRE-INFÉRIEURE demande la démission du Président National, Jean GOY, parce qu'il se dresse contre le Maréchal à l'inverse du département de LOIRE-INFÉRIEURE qui assure PÉTAIN de sa profonde reconnaissance et de son soutien.

**ON PEUT DIRE** que cette période allant de 1931 à 1945 fut particulièrement houleuse tant au niveau politique que gouvernemental. Entre la crise économique, politique, morale ou sociale, le contexte de guerre... les anciens combattants tentent autant que faire se peut de continuer à se réunir et donc rester UNIS. Notamment, par la création de sous-sections de jeunes (J.U.N.C.) rassemblant des enfants d'anciens combattants ou conscrits venant renforcer les effectifs. Mais ce contexte politique instable fait que l'UNC émet des vœux et vote des motions où la politique tient une grande place !

**CE** que l'on peut retenir de cette époque, c'est l'attitude des anciens combattants qui continuent à se réunir et vouent un culte sans nom au Maréchal PÉTAIN.

**DANS LA FRANCE** coupée en deux zones, occupée et non occupée, les dirigeants de LOIRE-INFÉRIEURE se plieront aux exigences du gouvernement de VICHY.

**DE** l'occupation par l'armée allemande présente sur le département, nous ne détenons aucun document sur la vie et les activités de l'UNC.

**BEAUCOUP D'ADHÉRENTS** continuèrent à combattre dans la résistance ou furent soumis au service

du travail obligatoire. Pour les autres, dès l'armistice, l'action se bornera à maintenir son œuvre d'entraide.

**AU 31 DECEMBRE 1942**, ils sont encore 22 953 à adhérer à l'UNC dans le département, surtout des anciens de 14/18. Une partie de l'argent collecté sert à l'envoi de colis aux prisonniers.

**LE GROUPE DEPARTEMENTAL** jouera aussi un grand rôle dans des interventions pour la libération des orphelins de guerre prisonniers. Il en fera libérer un grand nombre notamment des agriculteurs.

**LE JOURNAL « LA VOIX DU POILU »** a été interdit, la communication entre le Groupe et les sections est difficile.

## 1947 :

**EN 1947**, nous reprendrons le cours de l'évolution de l'UNC en LOIRE-INFÉRIEURE par des documents datés de 1948, notamment le journal « La Voix du Poilu » qui a du reprendre sa publication en janvier 1947 après s'être sabordé en 1940.

**ON** tente de retrouver un « **ETAT D'ESPRIT** » que le Président Départemental de l'époque, Valentin LE BATARD, définit ainsi :

« Selon moi, l'esprit de l'UNC, c'est l'être moral qui se dégage de la manière avec laquelle l'UNC déploie son activité, de l'influence qu'elle donne à ses instructions, de la nature dont elle fait le fond de sa morale.

L'esprit de l'UNC éloigne de toute propagande de surenchère, mais veut que l'on s'associe avec fermeté et sérieux à l'aboutissement des revendications dont elle reconnaît le bien-fondé.

L'esprit de l'UNC ne saurait comprendre les altercations violentes, les procédés discourtois... ».

**EN 1947**, l'UNC renouait avec son passé en organisant une grande journée départementale, le 29 juin à PORNICHET qui réunit 7 000 participants mais aussi avec ses revendications, dont la principale sera **la Carte du Combattant** pour le conflit 39/45. Le Décret publié pour l'attribution entraînera beaucoup de controverses notamment en ce qui concerne les anciens prisonniers. Pas moins de dix commissions seront créées pour étudier les différentes catégories d'ayants-droits. La plus grande confusion règne et le Groupe Départemental prend en charge toutes les demandes.

**L'EXTENSION** de la Retraite Mutuelle du Combattant prévue par la loi du 4 août 1923 est demandée pour les combattants et victimes de la guerre 39/45. C'est Monsieur MITTERRAND, Ministre des Anciens Combattants qui est chargé de présenter cette extension à la prochaine Loi de Finances.

**L'UFAC**, avec laquelle l'UNC collabore, joue un rôle important dans la présentation de ces revendications.

**LE PRÉSIDENT NATIONAL EST Monsieur DE PONTALBA**, Vice-président du Groupe d'ILLE-ET-VILAINE.

**MONSIEUR BARDOUL**, membre influent du Groupe Départemental depuis de nombreuses années décède en décembre 1947.

## DE 1948 à 1959 :

**LA PERIODE S'ÉCOULANT DE 1948 A 1959** ne pourra être traitée pour l'instant puisqu'aucun document n'est archivé. Ce qui peut paraître étonnant, le journal « La Voix du Poilu » ayant repris ses éditions en 1947.

**C'EST EN 1959** QUE NOUS REPRENONS NOTRE HISTORIQUE, en pleine guerre d'ALGERIE. Une année fertile en revendications puisqu'une ordonnance du 30 décembre 1958 du Général DE GAULLE supprime la Retraite du Combattant à une majorité d'anciens combattants. Seuls les pensionnés à plus de 50 % et les titulaires du Fonds de Solidarité pourront percevoir cette retraite. Une aberration dictée par un souci de rétablir un budget national mal en point, le Code des Pensions Militaires déclarant la Retraite du Combattant inaccessibles et insaisissables.

**LES 21 ET 22 FEVRIER** furent des journées de protestation dans toute LA FRANCE et particulièrement Salle WAGRAM à PARIS. A NANTES, 4 000 anciens combattants se rendront à la Préfecture. Tous les Maires et Parlementaires du département sont saisis de la protestation.

**APRES 19 ANNEES DE REVENDICATIONS**, la Retraite du Combattant sera rétablie par une Loi du 30 décembre 1977.

(Lire l'historique de la Retraite du Combattant dans le recueil des annexes).

**LE PRESIDENT DE L'EPOQUE** EST Monsieur Horace **SAVELLI** qui sera un ardent défenseur des droits.

**DES LE DEBUT DE L'ANNEE 1960**, les responsables UNC lancent un appel pour accueillir les jeunes rentrant d'ALGERIE. Beaucoup d'anciens sont septiques, le terme « Maintien de l'ordre » qui qualifiait les événements n'en fait pas des combattants. Il faudra plusieurs années pour lever cette ambiguïté. Pourtant des amicales d'anciens d'AFN se créent, quelques uns ont rejoint les sections UNC.

**LE PRESIDENT SAVELLI** pense qu'il ne faut pas diviser l'UNC et qu'il faut de plus en plus mettre les jeunes à la tête des sections.

**L'EFFECTIF N'EST PLUS QUE DE 13 800 ADHERENTS**, beaucoup de démissions ont été enregistrées suite à la suppression de la Retraite du Combattant.

**LE PRESIDENT DE L'UDAC** EST Monsieur PIERRE BODIGUEL, Secrétaire général du Groupe UNC.

**Horace SAVELLI** est Vice-président National de l'UNC.

## De 1962 à 1984 :

**EN 1962**, Le Président du Groupe est Monsieur Georges JUDIC, ancien combattant de 14/18 et résistant. Il est Président de la section du PELLERIN. Il est ingénieur, administrateur de sociétés et conseiller général du canton du PELLERIN.

**LA CONTINUITE COMBATTANTE ET LE BESOIN D'UNITE SONT LES SOUCIS DU GROUPE.** Un responsable fera observer que l'âge n'est pas un facteur de division. Les 14/18 sont au premier rang, les 39/45, ceux d'INDOCHINE et d'ALGERIE doivent se joindre à eux. La méconnaissance réciproque de ces générations est un drame. Sans cesse, elles se doivent d'étudier leurs faits et leur passé pour mieux se confondre.

**CES JEUNES GENS**, marqués eux aussi comme leurs aînés le furent jadis, par cette lutte en ALGERIE qui vient de finir, seront à leur tour, dans un avenir plus ou moins lointain, à la tête de notre association.

**LE 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 1962**, sous l'égide du Comité de Liaison et de l'UFAC, l'UNC, dont des représentants du département, participera à une importante manifestation à PARIS (100 000 anciens combattants) pour demander le respect des droits.

**LA MEDAILLE COMMEMORATIVE** des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre est accordée aux militaires ayant servi en ALGERIE.

**L'ARRESTATION d'Horace SAVELLI**, membre de l'O.A.S., marquera les esprits et donnera une mauvaise image de l'UNC.

**EN 1963**, la petite querelle des générations continue bien que chacun ait conscience que l'union est indispensable.

**AU MOIS D'AVRIL**, une proposition de loi est déposée pour le droit à la Carte du Combattant des militaires ayant servi en AFN.

**LA JOURNEE** Départementale de l'UNC se déroule le 30 juin 1963 au PELLERIN, avec 3 000 participants. La motion de clôture portera sur les droits à réparation. Il est demandé de mettre fin aux essais nucléaires et de réaliser une EUROPE forte.

**EN CETTE ANNEE 1963**, l'UNC bataillera pour rétablir la journée commémorative du 8 mai supprimée lors des pourparlers pour la construction de l'EUROPE mais aussi sur le plan de la solidarité à l'égard des pieds-noirs rapatriés et des harkis. Des colis seront envoyés aux camps de repli des harkis à MASTHIBERT – NIORT et LARGENTIERE.

**LE 15 SEPTEMBRE 1963** au Congrès Départemental du MORBIHAN à VANNES est votée une motion pour le maintien de LA LOIRE-ATLANTIQUE dans le Groupe BRETAGNE, le siège national ayant proposé un redécoupage des régions. 50 ans plus tard, les 5 départements bretons se rapprocheront et travailleront ensemble.

**LE 10 AVRIL 1964** devient officiel le regroupement UNC et AFN. Le Groupe Départemental



fonctionnera en collaboration : un Groupe UNC et un Groupe AFN, ces derniers prendront l'appellation UNCAFN, Monsieur HURUGUEN de GUERANDE sera le premier Président UNCAFN, Messieurs Emile CRUSSON et Gérard LHOMELET, premiers Vice-présidents.

**UN** protocole d'accord définira le mode de fonctionnement précisant que toutes les sections seront rassemblées sous le sigle UNC. Les AFN conserveront néanmoins leur spécificité prenant l'appellation d'UNCAFN. Ils auront un local commun : 2 rue Buffon, à NANTES. Les statuts sont déposés en Préfecture.

**1964**, c'est aussi le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la déclaration de guerre 14/18. Le 14 juin, une grande journée départementale rassemblera les anciens combattants de toutes générations, à LA TURBALLE.

**LE 2 AOUT** décède le Président Georges JUDIC, il sera remplacé quelques semaines après par Monsieur Christian DE SORBAY.

**LES ANNEES 1965, 1966 ET 1967** sont consacrées aux revendications toujours nombreuses mais aussi aux efforts d'intégration prodigués par les deux Groupes. Chacun a besoin de l'autre mais les hésitations perdurent et les effectifs stagnent malgré la propagande faite par les délégués de zones (arrondissements). Le conflit générationnel n'est pas seul en cause ; les droits sont différents et n'aboutissent pas, le Ministre des Anciens Combattants de l'époque, Monsieur SANGUINETTI faisant obstruction à toutes les revendications. Les anciens combattants, toutes associations confondues, refusent de se rendre à son invitation le 13 janvier 1967 à la Préfecture de NANTES.

**C'EST EN AVRIL 1968** que semble se mettre en place de façon vraiment effective la collaboration UNC et AFN sous l'impulsion de Michel HOULLIER, Président Départemental AFN depuis 1968. Son discours lors de l'Assemblée Générale du 21 avril 1968 sera déterminant pour la fusion. 51 sections AFN existent dans le département. La section la plus importante est celle de VALLET. Le Groupe UNC offre une somme de 1 000 francs au Groupe AFN pour l'aider à fonctionner.

**LE CONGRES DEPARTEMENTAL** rassemblant toutes les générations aura lieu AUX SORINIERES, le 1<sup>er</sup> septembre 1968.

**DANS CHAQUE GROUPE**, l'idée forte est l'UNION même si des discussions et des maladroites ont lieu mais elles sont souvent le fait de personnalités différentes. L'on sent pourtant poindre une envie de suprématie chez la jeune génération, dont les effectifs progressent rapidement.

**DES CETTE ANNEE 68** et les années qui vont suivre, la lutte sera âpre dans le département pour récupérer ces jeunes d'ALGERIE. La FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'ALGERIE) et les ACPG (Anciens Combattants Prisonniers de Guerre) dirigés par le Général ANDREI, font une propagande outrageante envers l'UNC.

**LA FNACA** créée le 12 septembre 1958, à PARIS, s'étend dans plusieurs départements, dont LA LOIRE-ATLANTIQUE. Se déclarant apolitique, cette Fédération est en fait dirigée par des militants communistes. Le Président Départemental est Monsieur André PELTIER qui est également Président du Comité de SAINT-NAZAIRE. La mésentente s'installe entre l'UNCAFN et cette Fédération, des courriers assez virulents sont échangés. Au fil des décennies, cette mésentente s'entretiendra pour des points de vue et une idéologie opposés, les accords d'Evian du 19 mars 1962 en étant le point

d'orgue. Cette division aura son prolongement dans les instances fédérales de l'UFAC où UNC et FNACA ne peuvent s'accorder. Des responsables UNC ont longtemps présidé l'UFAC mais les discussions partisans et politiques entraîneront le départ définitif de l'UNC.

**LE DEBUT DE L'ANNEE 1971** est marquée par l'occupation des nouveaux locaux, rue du Pré-Nian où les deux Groupes cohabitent dans une entente relative. Des membres AFN sont intégrés dans le Bureau UNC. Contrairement aux accords de 1964, chaque Groupe organise son Congrès annuel.

**L'ANNEE 1972** se révélera surtout par la volonté de parfaire le fonctionnement de l'UNC à tous les niveaux et de ressouder les liens dans les zones rurales où des sections veulent conserver leur indépendance. La FNACA continue sa propagande et demande aux Maires de toutes les communes de donner l'appellation de « 19 mars 1962 » à une rue.

**EN 1973** aura lieu à NANTES, les 25-26 et 27 mai, le Congrès National de l'UNC, une manifestation importante en ville et à La Beaujoire, qui laissera des traces dans la Trésorerie de nombreuses années et beaucoup de reproches.

**LE PRESIDENT DE L'UNC**, Monsieur **DE SORBAY** démissionne, il est remplacé par Monsieur **PESLIER DE KERSON** dont le mandat ne fera pas l'unanimité. Le Président adjoint est Michel **HOULLIER** et le Secrétaire adjoint, Joseph **EON**. D'autres AFN entreront dans le Bureau UNC : Messieurs **CADEVILLE, AVRIL, ALLAIN** et **CABARET**.

**LE BUREAU AFN** embauche sa première Secrétaire : Madame **CESAREO**. Il est toujours sous la présidence de Michel **HOULLIER** avec comme adjoint Marc **ALBERT-HENRY**, Secrétaire : René **ALLAIN** et Trésorier : Gérard **CABARET**.

**LE JOURNAL « LA VOIX DU COMBATTANT »** tend à s'imposer dans le département mais « La Voix du Poilu et du Bled » paraît toujours.

**EN OCTOBRE 1973**, des discussions tendues interviennent entre les deux Groupes ; les jeunes AFN prennent de plus en plus d'importance et veulent imposer leurs règles de fonctionnement, Joseph **EON** est particulièrement virulent et sa démission du Groupe UNC est demandée.

**LE PRESIDENT UNCAFN**, Michel **HOULLIER** étant appelé à travailler à PARIS, il est remplacé par Monsieur **CADEVILLE**.

**DES** petits désordres financiers sont enregistrés et un déficit de 15 000 francs exacerbe un peu les tensions latentes. En décembre 1973, les deux Groupes sont au bord de la rupture mais le Groupe UNCAFN se renforce et s'oppose au Président UNC **PESLIER DE KERSON**.

**L'EFFECTIF AFN** est alors de 8 000 membres.

**DES 1974**, le Groupe AFN demande à être représenté à 50 % du Groupe UNC. Il obtiendra satisfaction. La situation continuera à se dégrader et hors direction, des réunions s'organisent sous la houlette de Messieurs **HASTINGS, LIBEAU, EON** et **FONTENEAU**, pour étudier une stratégie d'ouverture.

**POUR** des raisons diverses, les anciens ne se sont jamais adaptés aux deux générations suivantes et

particulièrement à celle AFN.

**DANS** la fermeté et le respect, le temps est venu pour la dernière génération de prendre les choses en mains par un plan d'action adapté à l'époque. Pour beaucoup, le Président **PESLIER DE KERSON** n'a pas la capacité à rassembler ni à agir. Les objectifs sont clairs : recruter et rééquilibrer les Finances.

**EN 1975**, Monsieur CADEVILLE ayant des problèmes familiaux, c'est Monsieur HASTINGS qui le remplace temporairement.

**LE PRESIDENT UNC, PESLIER DE KERSON** s'oppose de plus en plus aux AFN et cherche querelle sur de nombreux sujets. Ce Bureau s'est doté d'une Secrétaire Madame JAMONEAU qui travaille avec un contrat différent de celui de Madame CESAREO, d'où quelques problèmes.

**IL FAUT** préciser qu'à cette époque, c'est la cacophonie au sein des deux Groupes, trésorerie en déficit par un mauvais contrôle des adhésions, bataille pour la gestion de la communication dans « la Voix du Poilu et du Bled », réunions clandestines, courriers particuliers. Le manque de direction entraîne le désordre.

**LE 8 MARS** au cours d'une réunion houleuse, c'est Charles FONTENEAU (AFN) qui mettra les choses au point rappelant fermement à Monsieur PESLIER DE KERSON « qu'un seul homme ne peut gérer, administrer, diriger et animer, et que le nouveau programme d'action passera par la division du travail, une délégation des responsabilités avec coordination des activités et contrôle des résultats. L'efficacité doit être notre loi ».

**LE BUREAU UNCAF** connaît des difficultés en ce début d'année, par plusieurs drames familiaux : le Président CADEVILLE perd son épouse, ALBERT-HENRY un de ces fils, Yves BERTHOME son père et Jean-Paul SANSOUCY est victime d'un rapt.

**LE GROUPE** a néanmoins effectué un bon travail puisque qu'il a réussi à créer depuis 1964, 187 sections regroupant 10 000 adhérents.

**L'ANNEE 1976**, voit le renouvellement des Bureaux des deux Groupes. Beaucoup d'anciens de 14/18 ne peuvent plus assumer leurs fonctions et sont remplacés.

**EMILE CRUSSON** d'HERBIGNAC prend la présidence de l'UNCAF et devient membre du Groupe UNC avec Messieurs BIDAUD et BERTHOME.

**YVES BERTHOME** prend la parole la première fois, le 24 avril 1976, pour rappeler ce besoin d'intégrer les jeunes AFN au sein de l'UNC : « les jeunes d'AFN, c'est le levain dans la pâte et la promesse de moissons futures ».

**MONSIEUR Charles FONTENEAU** qui était membre, du Conseil National a été démissionné, il est remplacé sans concertation préalable par Bernard-Jean HASTINGS.

**EN** cette année 1976, les problèmes avec l'UFAC resurgissent au niveau national et les UNCAF se retirent de l'UDAC cette fois suite au comportement de l'ARAC. L'UNC choisit la même position.

**LE CONGRES ANNUEL** placé sous le signe de l'unité se déroule à DERVAL où l'on parle beaucoup de

civisme et de la famille. La date du 19 mars qui fait toujours polémique sera largement abordée.

**EN 1977**, les réunions parfois houleuses tendent néanmoins à parfaire l'union. Les 14/18 sont âgés mais assurent leur part de travail. Les 39/45 plus nombreux à rejoindre l'UNC sont également très actifs. Les jeunes AFN qui ont tous une activité professionnelle n'assistent pas régulièrement aux réunions. L'évolution des effectifs et les besoins des adhérents demandent un fonctionnement administratif accru. Au Conseil d'Administration UNCAFN, depuis le départ des deux premiers Présidents HURUGUEN et HOULLIER, l'édifice tangué, le Président CRUSSON malgré ses capacités manque de disponibilité. Les réunions souvent tardives ne traitent pas des problèmes de fond mais s'enlisent dans des histoires relationnelles, des désaccords avec l'UNC, l'UDAC ou la FNACA.

**IL** n'existe pas de règlement intérieur, les fonctions sont mal définies, chacun empiète sur les prérogatives de l'autre et l'efficacité s'en ressent. L'action sociale est inexistante. Les compte-rendus de cette époque sont rares et peu explicites. Déçu par ces cafouillages, Jean-Bernard HASTINGS démissionne du Groupe UNCAFN le 30 avril.

**LE GROUPE UNC** conserve son Président René PESLIER DE KERSONSON malgré les nombreuses critiques dont il est l'objet.

**YVES BERTHOME** devient Président du Groupe UNCAFN.

**LES UNCAFN** représentent 61 % et les UNC 39 % d'un effectif d'environ 14 000 adhérents.

**LE CONGRES DEPARTEMENTAL** se déroulera à PAIMBOEUF et dans la motion finale, l'UNCAFN demande et s'associe à la réorganisation de l'Office National des Anciens Combattants dont les moyens restent trop limités.

**EN 1978**, les réunions UNCAFN s'orientent sur le fonctionnement interne et la préparation du Congrès Départemental qui aura lieu à GUEMENE-PENFAO. On pense au recrutement et l'on s'aperçoit que par négligence de l'UNCAFN, la FNACA a beaucoup progressé en presqu'île guérandaise et aux abords de SAINT-NAZAIRE. L'UNCAFN n'a pas été assez efficace dans cette région, on tente de partir à la reconquête mais il est trop tard. On rejette d'emblée l'idée d'incorporer « des Soldats de France ».

**ON** essaie de remettre timidement une action sociale en route. Une assistante sociale a été nommée à l'ONAC mais (propos du Président) elle ne connaît rien.

**LA** direction de la Mutuelle CARAC est laissée libre, suite à la démission de Monsieur PESLIER DE KERSONSON, l'UNCAFN semble intéressée par le poste.

**CE** même PESLIER DE KERSONSON démissionne de la présidence du Groupe UNC et de son poste du Conseil National.

**LES DESACCORDS** entre les deux Groupes et certaines carences de l'UNCAFN ont eu une incidence sur les effectifs, LA LOIRE-ATLANTIQUE a perdu sa première place nationale, devancée par le département du Nord.

**UNE ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNC**, le 21 octobre 1978 où interviendront le Président National de l'UNC : Monsieur DOM, Yves BERTHOME et Joseph EON, permettra de restaurer un peu de confiance

entre les deux Groupes où la méfiance a toujours dominé.

**LORS** de ces discours dithyrambiques des représentants UNCAFN, on prépare la fusion des deux Groupes et la présidence d'Yves BERTHOME.

**ON** se préoccupe de l'achat d'un nouveau local d'une valeur de 250 000 francs qui serait financé par l'UNCAFN à hauteur de 100 000 francs, par l'UNC à hauteur de 50 000 francs et le reste par les sections.

**EN 1979**, La première Assemblée Générale de l'UNC se tient le 20 janvier, 108 rue Gambetta à NANTES. Le Président provisoire est Monsieur Jacques GARNIER, ancien combattant d'INDOCHINE. Ce sont surtout les AFN qui dirigent les débats et veulent relancer la vie des deux Groupes par un effort de recrutement, de décentralisation, d'information, un effort social, de tolérance et d'ouverture.

**LES AFN** sous la présidence de Monsieur BERTHOME et de son adjoint Monsieur CADEVILLE préparent leur gala à HAUTE-GAULAINNE pour le 15<sup>ème</sup> anniversaire de leur création et le Congrès Départemental à GETIGNE.

**LES** réunions de secteurs sont bien suivies et deux Assemblées Générales ont lieu, l'une en avril, l'autre en novembre. L'idée d'établir un règlement intérieur émerge.

**EN 1980**, Le Comité Directeur AFN retombe dans les erreurs du passé : beaucoup trop d'absences aux réunions, des discussions sans intérêt et un manque de motivation de beaucoup d'administrateurs. Le bilan de l'exercice annuel est déficitaire pour la deuxième année consécutive. Ce sont les bénéficiaires du Congrès qui rétablissent l'équilibre.

**LE 26 AVRIL 1980**, Yves BERTHOME est le Président des deux Groupes UNC et UNCAFN. Il a pour adjoint : Monsieur GARNIER, Secrétaire : Joseph EON et Trésorier : Jean INIZAN.

**DANS** une réunion du Comité Directeur le 13 juin, Michel HOULLIER regrette que le dernier vote en son absence, l'ait évincé de son poste de Président adjoint pour le reléguer à celui de délégué, poste qu'il refuse. Des mots sévères seront échangés. Il sera réélu Président adjoint le 15 mai 1981. La situation est ambiguë. On continue à élire deux Bureaux avec un même Président BERTHOME et des Présidents adjoints et Vice-présidents différents.

**LE PRESIDENT BERTHOME** fera une mise au point sévère le 12 décembre 1980. Il reproche la mauvaise conduite des réunions où l'on se dispute beaucoup, où l'on brasse de l'air. Certains ont un comportement détestable vis-à-vis de la secrétaire. Les ordres du jour ne sont pas respectés, chacun agit à sa guise. Les adhérents des sections sont conscients qu'il y a un malaise au sein du Comité Directeur.

**YVES BERTHOME** prône un rapprochement avec l'association des A.C.P.G. et avec l'UFAC. Il est vrai que le Comité Directeur perd beaucoup d'énergie en querelles stériles. Il s'évertue à soigner son image alors qu'il s'isole du reste du monde combattant.

**LE CONGRES DEPARTEMENTAL** se déroule à COUËRON.

**EN 1981**, dès ce début d'année, on consacre beaucoup de temps à l'organisation du Congrès qui

doit se tenir à CHATEAUBRIANT. Jacques BARBOTTIN s'investit beaucoup, il deviendra au fil des ans, responsable de l'organisation des Congrès.

**LE PRESIDENT** tente en vain d'inculquer la notion de responsabilité aux membres du Comité Directeur, mais les écritures et la gestion ne sont pas le souci principal. Il réussira au mois d'août à mettre en place un plan comptable dont les principaux artisans seront Claude BRETECHER et Gérard CABARET.

**L'ACHAT** d'un local est fortement envisagé, 500 000 francs y sont nécessaires. Il faudra avoir recours à un emprunt. Le premier choix se porte sur un local Boulevard Victor Hugo mais il ne sera pas retenu. Plusieurs solutions sont envisagées, tel un achat groupé avec la Mutuelle CARAC. En définitif, on aura recours à un emprunt près du siège national.

**CETTE ANNEE 1981** aura été une répétition de réunions d'organisation du Congrès, de la souscription et d'Assemblées Générales sans que soient abordés sérieusement les droits et les besoins des anciens combattants. Les anciens de l'UNC observent et attendent de voir sur quel chemin vont les entraîner leurs nouveaux dirigeants.

**LE 27 SEPTEMBRE AU CONGRES DE BLOIS**, Monsieur PORTEU DE LA MORANDIERE laisse entendre qu'une superposition des structures UNC et UNCAFN doit se réaliser, à brève échéance. Au niveau de LA LOIRE-ATLANTIQUE, cette voie est déjà engagée.

**EN 1982**, on s'attache beaucoup au développement de la Mutuelle CARAC. Des responsables de l'UNCAFN sont très investis dans la propagande et obtiennent des adhésions. 1 146 contrats ont été signés à la fin 1981 dont les 2/3 sont AFN. Il est vrai que la participation de l'Etat est valorisante.

**LE CONGRES DEPARTEMENTAL** se déroulera à SAINT-BREVIN-LES-PINS.

**LES DEUX GROUPES** continuent de fonctionner en bonne collaboration sous la houlette d'un même Président mais avec des Bureaux de composition différente. Chaque Groupe à sa propre trésorerie.

**A NANTES**, l'on parle de la création « d'une Maison du Combattant » alors que les prémices d'une restructuration de l'armée de Terre se font sentir.

**EN 1983**, les élections de Bureau ont lieu le 6 mai, le Trésorier Monsieur CABARET démissionnaire sera remplacé par Claude BRETECHER.

**L'ON** met en place des Commissions avec pour responsables : aux finances, Monsieur BRETECHER ; pour le Congrès : Monsieur BARBOTTIN ; pour le journal : Monsieur EON et pour le social : Monsieur AVRIL.

**LE** Congrès se déroulera à ANCENIS en présence de Monsieur PORTEU DE LA MORANDIERE.

**EN 1984**, C'est l'occupation des nouveaux locaux : 64, rue Jean-Emile Laboureur à NANTES, et avec elle des aménagements d'époque : achat d'une ronéo, passage à l'informatique. Près de 100 000 francs sont prévus pour ces nouveaux investissements.

**PLUSIEURS** années de suite de nombreux travaux d'aménagement intérieur seront réalisés bénévolement par des adhérents UNCAFN.

**ON PREPARE EGALEMENT LA FUSION UNC-UNCAFN** avec un Comité Directeur commun, une seule trésorerie et un timbre d'adhésion identique. La secrétaire est Madame CESAREO.

**LE 20<sup>EME</sup> ANNIVERSAIRE UNCAFN ET LE 65<sup>EME</sup> ANNIVERSAIRE UNC** se dérouleront le 26 mai. Ils regrouperont 1 100 personnes.

**LE 2 JUIN 1984 A VITTEL**, Jean-Pierre DOM, Président de l'UNC et PORTEU DE LA MORANDIERE, Président UNCAFN signent la fusion des deux générations « Accords de VITTEL ».

**LE GROUPE DE LOIRE-ATLANTIQUE** avait anticipé puisqu'en avril 1984 au cours d'une Assemblée Générale, les dispositions statutaires des deux Groupes avaient été votées à l'unanimité, mais c'est en décembre 1985 que sera signée la fusion.

**AU COURS** des années qui suivront, les responsables départementaux entreprendront une campagne de persuasion pour convaincre les sections communales de fusionner et travailler ensemble.

**EN 1984**, les membres du nouveau Comité Directeur associé sont au nombre de 31.

## De 1985 à 1990 :

**CETTE PERIODE** qui a semblé vivre quelques moments difficiles sur le plan de l'administration du Groupe Départemental, n'a laissé que peu de traces écrites. Le secrétariat étant mal tenu, les compte-rendus de réunions n'étaient pas rédigés. Certaines archives empruntées n'ont jamais été restituées.

**L'ON** sait que la présidence était assurée par Yves BERTHOME. Les Présidents adjoints étaient Michel HOULLIER et Raymond LABARRE. Trois Vice-présidents, Monsieur Jules RIALLAND représentant les 14/18 ; Monsieur Alexis POISSON, les 39-45 et Monsieur Maurice LECORPS représentant les AFN. Le Secrétaire est Joseph EON mais à cette époque, le comportement de ce dernier entraînait des inquiétudes.

**EN 1987**, se mettra en place « Le Front Uni », une structure de rencontre et d'action pour intervenir près des pouvoirs publics.

**DANS** le département pour une fois, vivent en harmonie l'UNC – la FNACA – l'ARAC et les CATM. Des manifestations communes seront organisées à NANTES, le 19 décembre 1987, les 8 avril et 30 septembre 1989.

**UN** grand rassemblement aura lieu au Stade Marcel Saupin, le 9 avril 1988.

**LA TREVE** fut de courte durée, en mars 1990, l'UNC quitte le Front Uni suite au comportement de la FNACA qui tente de recruter des adhérents des sections UNC.

**CETTE** rupture ne sera pas appréciée de tous les adhérents de l'UNC, la décision ayant été prise sans concertation.

## De 1991 à 2010 :

**EN 1991.** L'on retrouve en archives un registre des Conseils d'Administration manuscrit à compter de juin 1991, tenu par Claude BRETECHER, Secrétaire Général.

**LE CONSEIL** est de 23 membres. Le Président est Yves BERTHOME, les Présidents adjoints sont Michel HOULLIER et Raymond LABARRE, le Secrétaire est Claude BRETECHER et le Trésorier, Jean INIZAN. On remarque l'éviction du Secrétaire Joseph EON dont les raisons ont été développées lors d'une réunion de Bureau le 26 avril. Suite à son comportement, l'image extérieure de l'UNC s'est dégradée. Le fonctionnement du secrétariat général a beaucoup souffert et une grande partie des archives a disparu. La hiérarchie de Joseph EON a fait part à l'UNC de grosses difficultés dans ses activités professionnelles. Le Bureau donne pour consigne au Conseil d'Administration de ne pas élire Joseph EON comme Secrétaire. Il ne sera pas élu et relevé du Conseil d'Administration pendant 3 mois avec mise en demeure de rapporter les archives au siège départemental (ce qui ne sera sans doute jamais fait).

**MICHEL HOULLIER** interviendra comme médiateur près de l'Evêché ou des mesures seront prises à l'encontre de Joseph EON.

**IL RESTERA** au Conseil d'Administration jusqu'à son décès en 2007 et sera réélu Secrétaire le 16 mai 1992.

**LE Congrès Départemental** se déroule à BLAIN, le 1<sup>er</sup> septembre. La motion portera sur les difficultés à obtenir la Carte du Combattant pour les AFN, la retraite professionnelle et la majoration du plafond de la retraite mutualiste.

**L'EFFECTIF UNC** approche les 13 000 adhérents.

**LES REUNIONS** des Conseils d'Administration sont peu suivies, à peine 50 % du Conseil.

**EN 1992,** la première Assemblée Générale Statutaire aura lieu le 26 avril, Salle Capellia à LA CHAPELLE-SUR-ERDRE. Le vote d'élection de Bureau qui suivra le 20 mai entrainera quelques incidents.

**JOSEPH EON** sera réélu Secrétaire Général avec comme adjoint Louis JOUNY. Claude BRETECHER devient Trésorier avec comme adjoint Pierre BRIAND qui fait son entrée au Conseil d'Administration.

**LE MALAISE** semble s'accroître, les réunions n'atteignent pas le quorum ; Beaucoup de querelles de personnes entraînent un mauvais fonctionnement.

**LA SECRETAIRE Madame CESAREO** est souvent en arrêt maladie. Madame BREGER sera embauchée. **CLAUDE BRETECHER** est élu au Conseil d'Administration de la Mutuelle CARAC.

**EN 1993,** les relations étant de plus en plus tendues notamment entre le Président qui communique peu, le Secrétaire et le Trésorier ; les courriers arrivent chez le Président à l'insu du



Secrétaire, des dépenses sont engagées sans consulter le Trésorier ; le 15 octobre, le Conseil démissionne. Un vote de liste par les Présidents de Sections a lieu à l'Assemblée Générale le 21 novembre. Michel HOULLIER et Jacques BARBOTTIN sortiront en tête du scrutin avec 93 % des voix. Madame Nicole RABALLAND est la nouvelle Secrétaire.

**LE VOTE** du Bureau le 26 novembre s'ouvrira sur beaucoup de discussions. Personne ne veut prendre la présidence. C'est finalement Yves BERTHOME qui sera réélu. René ALLAIN devient Secrétaire Général et Pierre BRIAND, Trésorier Général, Eugène HALGAND étant Trésorier adjoint.

**CLAUDE BRETECHER** devient Président de la CARAC.

**EN 1994**, le nouveau Secrétaire René ALLAIN rétablit les compte-rendus de réunions dactylographiés qui sont répertoriés.

**UN MEILLEUR** fonctionnement se met en place, les répartitions des tâches sont faites et des Commissions créées : Finances, Congrès, Action Sociale, Journal, Développement et Recherches.

**UN** programme annuel est établi.

**LE** Congrès Départemental aura lieu à BELLIGNE.

**YVES BERTHOME ET JACQUES BARBOTTIN** ont assisté à une réunion à PARIS où il a été question de modifier les statuts de l'UNC en y faisant admettre les Soldats de France.

**VIVE OPPOSITION** du Conseil d'Administration et notamment du Président avec cette réflexion « C'est la porte ouverte à tout le monde ».

**POSITION** ambiguë puisque le Président BERTHOME et Joseph EON ont été dans le Conseil d'Administration d'une association « Soldats de France » à NANTES.

**MICHEL HOULLIER** sera chargé de valoriser la CARAC et de recruter des mutualistes.

**LA SOIREE** du 30<sup>ème</sup> anniversaire aura lieu à la Salle Capellia à LA CHAPELLE-SUR-ERDRE.

**LORS** de l'Assemblée Générale de novembre, Yves LE VAILLANT entrera dans le Conseil d'Administration Départemental. Maurice LECORPS ne sera pas réélu.

**EN 1995**, la première réunion de l'année sera consacrée à la préparation des réunions de secteurs où l'on fera beaucoup de publicité pour la mutuelle CARAC ; 400 dossiers ont été constitués en quelques mois.

**L'ON** prépare activement le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de la poche de SAINT-NAZAIRE avec une grande cérémonie à BOUVRON, le 11 mai, lieu de la reddition allemande.

**LA** comptabilité est informatisée.

**LE** siège départemental organise une opération « Portes ouvertes » avec visite des locaux du 64 rue Jean-Emile Laboureur. Toutes les sections sont invitées.

**LE PRESIDENT Yves BERTHOME** mène la fronde contre l'admission des « Soldats de France ». Il

demande des pouvoirs au Conseil d'Administration et à tous les Présidents de Sections pour voter « Contre » au Congrès National de COLMAR, où les nouveaux statuts seront votés. LA LOIRE-ATLANTIQUE a été un des seuls départements à s'y opposer, ce qui sera reconnu plus tard comme une grave erreur et les effectifs en souffriront.

**LE** Bureau National se déplacera à NANTES, le 12 mai pour une explication avec le Conseil d'Administration.

**LE PRESIDENT BERTHOME** critique fermement le mode de fonctionnement du siège national qui exclut toute intervention ou écoute des Groupes Départementaux.

**DES** embauches de généraux sont faites sans avis du Comité Directeur ce qui ajoute aux dépenses du siège national. La discussion n'apportera aucun changement, le Président National DALLEAU sachant atténuer les difficultés sans pour autant céder sur ses décisions.

**LE** Congrès Départemental se déroulera à SAINT-VIAUD et laissera un bénéfice de 92 316 francs.

**A** l'Assemblée Générale Statutaire le 19 novembre, le Secrétaire d'Etat Jacques FLOCH prend la parole et parle de la Carte du Combattant. Il déclare que les événements d'ALGERIE ne porteront jamais le nom de « guerre » ; ce qui sera démenti quelques années plus tard.

**A L'ELECTION** du Conseil d'Administration, un nouvel élu fait son entrée Rémi BICHON.

**AU COURS** de cette année 1995 est décédé le Porte-drapeau Départemental Jean-Pierre GUILLOU, il sera remplacé par Robert POULAIN et Victor GLARD.

**A** la réunion du 24 novembre sera élu le Bureau qui n'apportera pas de changement.

**BAUDOIN BOSQUE** est coopté et complètera le Conseil d'Administration ainsi que Madame RICORDEL, délégué des veuves de guerre.

**EN 1996.** En ce début d'année, c'est la rénovation, on refait peinture et tapisserie. On achète une télévision, un magnétoscope, on change l'ordinateur avec imprimante couleur.

**REMI BICHON** assurera la réfection du sous-sol.

**LOUIS JOUNY** quitte le Conseil d'Administration... Baudoin BOSQUE prend en charge l'action sociale.

**LE** Congrès Départemental a lieu à VALLET.

**EN** comptabilité, il est créé un nouveau chapitre « Réserve Congrès » où sont comptabilisés les bénéfices ; une assurance contre d'éventuels déficits.

**EN 1997.** Le 15 mai, le Bureau dépose les nouveaux statuts à la Préfecture de LOIRE-ATLANTIQUE. Ils sont conformes à ceux de l'UNC Nationale. Dans le but de pérenniser l'institution, ils assimilent, outre les anciens combattants, tous ceux qui ont servi sous le drapeau français (Soldats de France) mais aussi les civils ayant servi les causes humanitaires.

**LE** règlement intérieur est également adopté. Une délibération du 22 août accepte l'apport partiel d'actif de l'immeuble situé 64 rue Jean-Emile Laboureur, acquis le 19 octobre 1982. Six annuités de

30 000 francs restent à payer sur l'emprunt de 300 000 francs.

**UNE** motion du 27 avril 1997 demande le rattachement du Groupe de LOIRE-ATLANTIQUE à la Fédération Nationale et propose Yves BERTHOME au poste d'administrateur national.

**LE PRESIDENT BERTHOME** est retenu au Conseil d'Administration National. Jacques BARBOTTIN sera admis au Conseil National. Bernard FLEURY de MACHECOUL démissionne du Conseil d'Administration Départemental.

**L'EXPOSITION** de 45 tableaux sur « la guerre d'ALGERIE » fait son apparition (35 ans après).

**RENE ALLAIN** désirant cesser ses fonctions de Secrétaire Général, c'est Baudoin BOSQUE qui est élu à ce poste.

**LE** Congrès Départemental se déroule à NORT-SUR-ERDRE. Il attirera des commentaires notamment sur l'inflation des dépenses qui entraîne une réduction très nette des bénéfices.

**DES** problèmes se produisent à la section de GUERANDE qui enregistre nombre de démissions. Il y a conflit de personnes. Cette section quittera l'UNC pour devenir autonome.

**EN 1998**, la première réunion du Conseil d'Administration est consacrée aux réunions de secteurs. Désormais, un dossier technique sera remis à chaque responsable de séance ainsi qu'un dossier de presse. Une large partie de ces réunions traitera de la Mutuelle CARAC.

**LA** Fédération MAGINOT fait beaucoup de propagande en presqu'île guérandaise et fait des propositions de rachat des sections d'anciens combattants.

**AU** cours de l'Assemblée Générale de printemps, le montant de la cotisation est augmenté et passe à 100 francs (augmentation du journal et de la redevance statutaire).

**L'EXERCICE COMPTABLE** de 1997 dégage un bénéfice de 97 000 francs.

**LE SECRETAIRE Baudoin BOSQUE** et Madame RABALLAND entreprennent la réalisation d'un dossier technique regroupant statuts, législation combattante et protocole, pour être mis à la disposition des adhérents ; 500 exemplaires seront tirés.

**LE** Congrès Départemental se déroulera à HERBIGNAC. La motion portera sur la demande de maintien de l'ONAC susceptible de disparaître.

**LE** Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants : Jean-Pierre MASSERET reçoit les associations d'anciens combattants à la Préfecture.

**EN 1999**, une nouvelle loi sur la fiscalité des associations entraînent de nombreuses démarches et informations afin que les sections ne soient pas pénalisées.

**LE SECRETAIRE** demande à ce que la mention « Pour les œuvres sociales » soit portée sur les billets de souscription et que l'on développe mieux cette notion « sociale » près des adhérents.

**L'ON** entreprend également un travail de recherches des militaires morts pendant le conflit d'AFRIQUE DU NORD.

**LORS** d'une réunion du 5 mars l'on traite de nouveaux statuts qui entraînent un dysfonctionnement notoire préjudiciable aux sections. Ces dernières sont privées d'entité juridique et sont dépendantes du Groupe Départemental. Elles ne peuvent légalement pas bénéficier de subvention communale, ce qui permet à beaucoup de fonctionner. Un rapport de diagnostic par un cabinet financier confirme la préoccupation du Groupe Départemental. Le siège national consulté n'est pas capable d'apporter une solution.

**LE SECRETARIAT** engage des recherches juridiques et commence à informer les sections.

**LE 21 MAI**, l'UNCAFN fêtera son 35<sup>ème</sup> anniversaire et l'UNC, le 80<sup>ème</sup> par un spectacle et un bal à la Salle de la Fleuriaye à CARQUEFOU. Cette soirée mal estimée coutera une somme importante au Groupe.

**LE** Groupe Départemental a participé depuis un an à l'« opération lunettes », récupération de lunettes pour les pays en voie de développement. Toutes les sections y participent. 2 800 paires de lunettes usagées sont expédiées à PERPIGNAN, lieu de regroupement.

**EN** cette année 1999, on évoque la suppression du Ministère des Anciens Combattants (Secrétariat aux Anciens Combattants).

**LE** compte d'exploitation annuel est toujours positif.

**LE 25 AVRIL**, Jacques BARBOTTIN reçoit l'insigne de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

**LE** Congrès Départemental se déroulera à NOZAY sous une chaleur torride. C'est la journée des « Canotiers », chapeaux que Jacques BARBOTTIN a acheté en stock (sans consultation d'où polémique). Il sera présidé par Jean PEZARD du siège national dont l'intervention sera peu appréciée.

**LE 18 OCTOBRE 1999**, les « Evènements d'ALGERIE » deviennent officiellement « Guerre d'ALGERIE et combats de TUNISIE et du MAROC ».

**LE 20 NOVEMBRE 1999** à SAINT-NAZAIRE, une Assemblée Générale extraordinaire décide de la modification des statuts qui est votée à la majorité des sections moins deux voix.

**LES** sections deviennent « associations » avec une capacité morale et juridique, rattachées à la Fédération Départementale sous l'appellation unique d'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS. Le sigle UNCAFN disparaît.

**TOUTES** les modalités de changement de la Fédération et des 203 sections seront réalisées par le secrétariat et les coûts (Journal Officiel) pris en charge par la Fédération.

**LES DEPOTS** en Préfecture et Sous-préfectures sont effectués par le secrétariat départemental.

**LE** règlement intérieur adopté sera celui du siège national.

**L'ELECTION** de Bureau donnera les mêmes résultats. Pierre BRIAND, le Trésorier veut se retirer mais aucun remplaçant en comptabilité n'est connu.

**L'FFECTIF** de la Fédération est de 12 500 adhérents.

**EN 2000**, cette année suit le programme habituel de fonctionnement : réunions de secteurs – Assemblées Générales – Congrès.

**UNE** marée noire touchera les côtes du département suite au naufrage d'un pétrolier « L'Erika ».

**LE** siège national viendra en aide au département, une somme de 50 000 francs sera remise au Conseil Général pour aider les communes sinistrées.

**ON** modernise l'informatique, on prépare le passage sur internet et l'on se dote d'un photocopieur plus performant.

**LE** travail du secrétariat est très important avec la modification des statuts, des demandes de Cartes du Combattant plus nombreuses.

**ON** se prépare à la conversion à l'euro, la cotisation passera à 17 euros par adhérent, celle des veuves sera de 12 euros.

**IL** y a des difficultés à trouver des candidats compétents pour le Conseil d'Administration Départemental.

**JEAN CORDIER** de l'association de LIGNE sera coopté en vue de son élection.

**LE** siège national transfère la propriété du siège : 64, rue Jean-Emile Laboureur à la Fédération Départemental. La signature de l'acte a lieu le 27 septembre à PARIS.

**LE** Congrès Départemental se déroule à SAINTE-PAZANNE. Au cours de la nuit, les drapeaux tricolores sont volés. Le Congrès est présidé par Hugues DALLEAU, Président National. La motion lue par le Secrétaire portera sur l'amélioration des critères d'attribution de la Carte du Combattant, la revalorisation des P.M.I., l'aide aux harkis, l'avancement à l'âge de 60 ans de la retraite du combattant. Il est rendu hommage aux combattants de 1939-1945.

**LES** critiques du Président BERTHOME lors de son intervention n'ont pas été appréciées, et seront vivement désapprouvées lors de la réunion d'après Congrès. Il lui est reproché de se servir de la tribune pour régler des comptes personnels. Par ailleurs, l'intervention du Président du Conseil Général Luc DEJOIE et du député Pierre HERRIAUD étaient déplacées dans un Congrès où l'UNC doit conserver son apolitisme.

**LE SECRETAIRE** demande que l'on intègre une veuve dans le Conseil d'Administration Départemental, les veuves étant nombreuses dans l'effectif global, idée rejetée par Yves BERTHOME et Joseph EON.

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE** se tient à ORVAULT.

**ALBERT TARDIVEL** de l'association de MARSAC SUR DON est élu au Conseil d'Administration. Il sera élu Trésorier Général lors de l'élection de Bureau en place de Pierre BRIAND qui désire passer la main et qui restera Trésorier adjoint.

**EN 2001**, la première Assemblée Générale se déroule à SAINT-MARS-LA-JAILLE.

**L'ON** parle de la conversion en euros qui sera effective le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

**MADAME NICOLE RABALLAND**, notre Secrétaire est décorée de la Médaille d'Or du Travail.

**RENE ALLAIN** qui quitte le Conseil Départemental est décoré de la Médaille de Diamant du Djebel.

**UN** petit incident se produira le 8 mai aux Tables Mémoriales de NANTES. Aucun représentant du Conseil Départemental n'était présent et la gerbe UNC est restée sur le trottoir.

**LE CONGRES** se déroule à SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES. La motion portera sur la préservation du droit à réparation, la revalorisation de la retraite du combattant et l'opposition à la date du 19 mars comme journée marquant la fin de la guerre d'ALGERIE.

**AU** cours d'une réunion, malgré l'intervention de Monsieur Hubert LAINE, Président de l'UDAC, la Fédération UNC préfère se tenir à l'écart de l'UDAC, à son avis trop politisée par la FNACA et l'ARAC.

**MADAME RICORDEL** s'étant remariée, elle quitte la présidence des veuves de guerre. Elle est remplacée par Madame Nadia VERWAERDE.

**LES** veuves doivent quitter leur local, quartier Gambetta. L'UNC leur offre le Bureau dans la salle d'archives : 66, rue Jean-Emile Laboureur. Elles sont sur le point d'être intégrées à l'UNC.

**LORS** de l'Assemblée Générale du 30 novembre à LA CHAPELLE-SUR-ERDRE, le Secrétaire Baudoin BOSQUE dans son rapport moral chiffrera le travail du secrétariat au cours de l'année : 1 320 personnes reçues – 1 700 appels téléphoniques – établissement de 660 demandes de Carte du Combattant – 2 120 courriers adressés. Cette accumulation de tâches entraîne la modernisation de l'informatique et l'achat de logiciels.

**LA** Carte du Combattant est attribuée pour 12 mois de séjour en ALGERIE – TUNISIE ou MAROC.

**A** l'élection du Conseil d'Administration, Jean-Claude CARRIE, Président de BASSE-GOULAINNE, est élu. L'élection du Bureau n'apportera pas de changement.

**LA** semaine des 35 heures étant entrée en application, il faut aménager le temps de travail de Madame RABALLAND et les heures d'ouverture du Bureau. C'est l'application du R.T.T.

**EN 2002**, c'est le passage à la nouvelle monnaie « l'euro ». Les prix de l'UNC sont mis en concordance par les Trésoriers.

**LA** première Assemblée Générale se déroule à SAINTE-MARIE-SUR-MER. Le compte exercice de 2001 dégagera un excédant de 7 590 euros.

**LE** nombre d'adhérents cotisants est de 11 484.

**EN** ce début d'année, les revendications sont nombreuses pour s'opposer à la date du 19 mars.

**LEON COSTE**, Président de PIRIAC démissionne du Conseil d'Administration.

**LE** Congrès Départemental se déroule à PLESSE. A l'issue, une altercation aura lieu entre le Président BERTHOME et le Secrétaire Baudoin BOSQUE suite au discours de ce dernier. Publiquement, il a en effet fait remarquer à l'ancien Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, Jacques FLOCH qu'il avait voté la reconnaissance du 19 mars et publié des faits mensongers dans la presse sur la torture en

ALGERIE.

**UNE** cérémonie importante aura lieu le 16 octobre à 11 heures aux Tables Mémoriales de NANTES, à l'initiative de l'UNC.

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE** aura lieu à CHATEAUBRIANT, Jacques MONTAUBAN de l'association de PORNICHET fait son entrée dans le Conseil d'Administration.

**EN** fin d'Assemblée, Michel HOULLIER est fait Officier dans l'Ordre National du Mérite par Jean PEZARD du siège national.

**EN 2003**, un appel à candidature est lancé pour le remplacement de Madame RABALLAND, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

**L'UNC** est citée en justice par l'association des ACPG de NANTES. L'association de SAINT-VINCENT-DES-LANDES a fusionné avec la section ACPG et a récupéré ses avoirs financiers. C'est le Secrétaire Baudoin BOSQUE qui représentera et défendra la Fédération UNC devant le Tribunal de Grande Instance de NANTES, le 7 février. Le jugement en délibéré sera rendu en faveur de l'UNC et l'association de SAINT-VINCENT-DES-LANDES conservera les avoirs perçus.

**LES** 9 réunions de secteurs rassemblent toujours autant d'adhérents 744 pour 185 associations représentées.

**LES** entretiens d'embauche retiendront après vote la candidature de Mademoiselle Stéphanie VIOLIN qui a déjà effectué deux stages à l'UNC lorsqu'elle était étudiante à NANTES. Elle fera une formation avec Madame RABALLAND et la remplacera à son départ fin juillet 2003.

**LEON CHENEAU** qui œuvre à la Commission Sociale de l'ONAC, depuis de nombreuses années, est nommé Vice-président de cette Commission.

**LE** Congrès Départemental a lieu à LE CELLIER. Les responsables se plaignent de l'absence de couverture médiatique. Il est vrai que la presse locale boude depuis un moment l'UNC. La communication interne et externe n'est pas le point fort de la Fédération et doit être améliorée.

**LA JOURNEE DU 5 DECEMBRE** est reconnue officiellement comme journée nationale d'hommage aux morts pendant la guerre d'ALGERIE et les combats de TUNISIE et du MAROC. La Fédération décide que pour donner plus d'éclat à cette journée, des cérémonies seront regroupées à NANTES et dans les chefs-lieux d'arrondissement.

**AU COURS** de l'Assemblée Générale Statutaire à NORT-SUR-ERDRE, aucun nouveau candidat ne fera son entrée au Conseil d'Administration. Plusieurs personnes seront décorées dont Madame RABALLAND qui se verra remettre deux titres pour un voyage de 15 jours au MAROC, résultat de la participation de toutes les associations qui ont apprécié ses qualités d'accueil.

**L'ELECTION** du Bureau n'entraîne qu'un changement, Jean CORDIER devient Secrétaire adjoint en place de Joseph EON.

**LA CARTE DU COMBATTANT** est attribuée pour 4 mois de séjour en AFN.

**EN 2004**, l'ex-Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, Jacques FLOCH adresse un courrier à la Fédération. Il veut mettre en place un projet de monument en hommage aux combattants d'AFN. La Fédération a déjà travaillé depuis deux ans sur le recensement des morts en AFN. Le travail avait été inscrit dans le programme des deux stages de Mademoiselle VIOLIN, parrainée par le Secrétaire Baudoin BOSQUE.

**LE PERE TERTRAIS** devient aumônier des Anciens Combattants de LOIRE-ATLANTIQUE en place du père Marcel BRUNELLIERE, aumônier honoraire.

**LA** première Assemblée Générale à LA CHAPELLE-SUR-ERDRE révèle un premier déficit d'exploitation de 8 000 euros. La cause en est : une baisse des effectifs, une inflation des frais de déplacement, le paiement de deux salariées pendant quelques mois.

**ON** continue de s'équiper en matériel informatique et on procède à l'installation d'un site internet qui ne donnera pas satisfaction et devra être revu quelques années plus tard.

**LE 40<sup>ème</sup>** anniversaire de la Fédération AFN se déroule Salle de la Fleuriaye à CARQUEFOU. Il sera couteux et la question est posée de savoir si ce genre de cérémonie doit se poursuivre.

**LE** Congrès Départemental se déroule à SAUTRON. La baisse de participation se fait sentir et la couverture médiatique est inexistante. Plusieurs remarques seront faites par des congressistes sur le comportement de certains responsables du Conseil Départemental qui s'isolent pour déjeuner confortablement avec leurs invités, alors que le but du Congrès est l'unité et le rassemblement. Ces observations entraînent des modifications de comportement.

**UNE** journée nationale des harkis est fixée au 25 septembre. La Fédération est représentée aux Tables Mémoriales.

**LA FEDERATION** accepte la dévolution des biens sis au 66 rue Jean-Emile Laboureur (archives et Bureau AEVOG) par le siège national.

**LE 5 DECEMBRE** est très marqué dans les grandes villes et notamment à NANTES avec une messe à la Cathédrale.

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE** verra la confirmation des élus du Conseil d'Administration. Victor GLARD reçoit l'insigne de Porte-drapeau. Yves BERTHOME et Michel HOULLIER sont décorés de la Médaille Djebel Diamant.

**EN 2005**, une Commission est mise en place pour l'édification d'un monument à la mémoire des soldats du département morts pendant le conflit d'AFN. Toutes les associations d'anciens combattants sont sollicitées. Les collectivités territoriales et parlementaires participent financièrement. L'UNC quant à elle sollicitera toutes les associations. Jacques FLOCH présidera la Commission. Yves BERTHOME sera Vice-président.

**LE 14 AVRIL**, une réunion du Conseil d'Administration met en demeure l'administrateur, Jacques MONTAUBAN de démissionner, suite à des malversations au sein de son association de PORNICHET et ses positions politiques trop publiques.

**LA** journée nationale pour les anciens combattants d'INDOCHINE est fixée à la date du 8 juin.



**LE** Secrétaire Général étant indisponible pour maladie, il est remplacé trois mois par Jean CORDIER.

**LE** Congrès Départemental a lieu à CHATEAUBRIANT. Il laissera un bénéfice de 6 200 euros grâce à la souscription départementale qui chaque année couvre l'organisation du Congrès. La motion portera sur la revalorisation de la retraite du combattant et l'attribution de la Carte du Combattant jusqu'au 2 juillet 1964 pour les anciens combattants d'ALGERIE ainsi que le droit à la Carte du Combattant pour les OPEX.

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE** a lieu à SAINTE-MARIE-SUR-MER. Une augmentation de la cotisation est votée : 21 euros pour les adhérents – 15 euros pour les veuves.

**L'ELECTION** au Conseil d'Administration conserve les conseillers sortants. Le Bureau ne changera pas.

**EN 2006.** L'Assemblée Générale de printemps est supprimée. Seule l'Assemblée Générale Statutaire de novembre aura lieu. Il y a de plus en plus de difficultés à trouver des salles à prix convenable.

**LES** travaux de la Commission sur le monument commémoratif des soldats morts en AFN se poursuivent. La Fédération UNC a versé une somme de 11 000 euros (1 euro par adhérent), ce sera la plus grosse participation des associations d'anciens combattants. Parallèlement, la constitution d'un livre mémoire se concrétise. Les responsables de la Fédération UNC accomplissent l'essentiel du travail de recherches et de consultations. Eugène HALGAND et Bernard CORABOEUF seront les principaux artisans de ces travaux.

**LES** rencontres pour l'intégration des veuves de guerre au sein de l'UNC se poursuivent. Une convention est signée au sein du département. La comptabilité devient commune.

**LES** réunions de secteur ont connu une baisse de fréquentation. Beaucoup de réclamations sont faites à propos du journal « La Voix du Combattant » (retard dans la publication des articles – non publication des photos).

**DANS** le secteur de CARQUEFOU, des protestations sont émises sur le manque d'écoute de la Fédération vis-à-vis des associations. Une réunion de concertation sera organisée à THOUARE-SUR-LOIRE, le 31 mai 2006, entre 3 membres de la Fédération : Michel HOULLIER, Baudoin BOSQUE et Albert TARDIVEL avec les associations de THOUARE-SUR-LOIRE, CARQUEFOU, SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE, MAUVES SUR LOIRE pour faire le point. Les réclamations portent sur le mode d'élection au Conseil d'Administration fédéral, la transparence de la comptabilité, un contact plus étroit entre les Présidents d'associations et la Fédération. Il sera tenu compte des remarques et un Conseil des Présidents sera mis en place, l'appel à candidatures sera élargi et la comptabilité adressée aux Présidents avant l'Assemblée Générale.

**LE** Congrès Départemental aura lieu au parc des expositions de la Beaujoire. L'organisation demande beaucoup de personnel et est pénible pour des anciens combattants de plus en plus âgés.

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE** se tient à JANS. L'élection du Conseil d'Administration voit les membres sortants réélus. L'élection de Bureau n'apportera pas de changement.

**UNE** Allocation Différentielle de Solidarité est mise en place pour les conjoints survivants ayant des ressources faibles.

**IL** est décidé que le Congrès ne se tiendra plus le dimanche mais un jour sur semaine.

**EN 2007.** Cette année sera consacrée en grande partie à la préparation du Congrès National qui se déroulera à LA BAULE en mai 2008. Une Commission « Congrès National » est mise en place sous la direction de Baudoin BOSQUE et Eugène HALGAND avec les responsables des associations de la presqu'île. Baudoin BOSQUE ayant des problèmes de santé au cours de l'été, c'est Eugène HALGAND qui sera le coordinateur de ce Congrès.

**LE** siège départemental fait l'acquisition d'un drapeau neuf.

**LE** premier Conseil des Présidents a lieu à NORT-SUR-ERDRE, le 26 juin. 120 Présidents y assistent.

**LA FEDERATION** a recours à un cabinet comptable « FICAMEX » spécialisé dans la gestion des associations. Le contrat sera renouvelé chaque année, en raison de règles comptables de plus en plus complexes.

**LE** Congrès Départemental se déroule au parc des expositions de « La Beaujoire ». 1 300 convives participent au repas.

**LA** souscription départementale laisse un bénéfice de 30 000 euros, ce qui permet d'avoir un solde positif au Congrès.

**A** la fin de l'été, Joseph EON engagé depuis la première heure à la fin de la guerre d'ALGERIE pour faire naître et vivre l'UNCAFN, décède. Ses obsèques auront lieu à PLOËRMEL. Dans les mêmes moments décède le Président de l'association de CHATEAUBRIANT, Monsieur Jean LAVIGNE.

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE** se déroule à SAINTE-MARIE-SUR-MER devant 600 adhérents.

**SUITE** au décès de Monsieur Joseph EON et au retrait de Monsieur Jean-Claude CARRIE à l'élection du Conseil d'Administration sont élues deux femmes Madame Denise MONNIER de SAINT-NAZAIRE et Madame Irène PASSELANDE de NANTES. Ce qui porte à trois le nombre de femmes dans le Conseil d'Administration Départemental.

**EN 2008.** La première réunion de l'année est consacrée à la préparation du Congrès National de LA BAULE. Le rassemblement se répartira sur deux sites, la Salle Atlantia et la Salle des Floralies, ce qui sera insuffisant, il faudra louer des barnums. Le budget élevé sera difficile à combler ; des subventions sont demandées au Conseil Régional, au Conseil Général et à la Mairie de LA BAULE. Cette organisation représente une lourde charge pour le département, le siège national se contentant de superviser et de critiquer. Il n'intervient que très faiblement dans le financement. La Fédération 44 a avancé 40 000 euros.

**CE CONGRES** connaîtra un beau succès, plusieurs milliers de personnes venus de toute LA FRANCE, près de 600 drapeaux. La messe sera célébrée par l'évêque Monseigneur SOUBRIER. L'absence des autorités civiles et militaires sera remarquée (période électorale). Le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants présent est Jean-Marie BOCKEL.

**UN VOYAGE** est organisé à VERDUN pour le 90<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre 14/18. Trois autocars seront affrétés.

**SUITE** à la réorganisation de l'armée, la caserne Gambetta est désaffectée. L'ONAC change de siège social.

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE** se déroule à MALVILLE devant 720 adhérents. Au cours de cette journée, l'on tente de lancer le recrutement vers les OPEX (anciens combattants des opérations extérieures).

**L'EFFECTIF** anciens combattants diminue au détriment des veuves qui n'adhèrent pas facilement dans les associations. Le recrutement devient impérieux.

**LA** cotisation annuelle est fixée à 21 euros pour les adhérents et 15 euros pour les veuves.

**L'ELECTION** au Conseil d'Administration confirme les candidatures des membres sortants.

**L'ELECTION** du Bureau le 17 décembre entrainera une mise au point sérieuse par le Secrétaire. Le manque de direction se fait sentir et un flottement est perceptible dans les activités. Une reprise en mains est urgente. Les Commissions trop étoffées sont devenues pour certaines inefficaces.

**EN 2009.** Une mise en ordre de fonctionnement du Comité Directeur est décidée dès le début de cette année. Les fonctions sont clairement définies. Le rôle des Vice-présidents sera clarifié et un dossier leur sera remis.

**LA** question des frais de déplacements mal contrôlés fait l'objet d'une note de service.

**LE** Conseil des Présidents a lieu le 26 juin à NORT-SUR-ERDRE devant 148 Présidents. Le thème en était « L'association, sa vie, sa gestion ».

**L'INAUGURATION DU MEMORIAL** à la mémoire des soldats morts en AFN a lieu le 27 juin, Place Sarrail à REZE-NANTES. Ce sera une grande cérémonie en l'absence remarquée du Préfet. De nombreuses autorités civiles et militaires, et le Président National Hugues DALLEAU y assistent. Drapeaux, anciens combattants et familles des disparus ont été invités. C'est Madame VERWAERDE, Présidente des Veuves de Guerre qui dévoilera le monument. Un vin d'honneur avec buffet offert par la communauté urbaine de NANTES-METROPOLE sera servi Place Sarrail. La Fédération avait affrété dix autocars pour acheminer ses adhérents et porte-drapeaux.

**L'UNC** peut être fière du travail accompli puisqu'elle aura effectué la totalité des recherches et des démarches administratives pour la rédaction du livre mémoire. Le secrétariat a été assuré en totalité par l'UNC. Une dépense chiffrée de 10 000 euros a été enregistrée et toujours non remboursée en 2012. Le livre mémoire sera remis gratuitement aux communes et associations ayant participé financièrement. Il sera vendu au prix de 10 euros par la suite.

**PIERRE BRIAND ET LEON CHENEAU** sont reçus dans l'Ordre National du Mérite à titre de Chevaliers.

**LE** Congrès Départemental se déroule à NANTES, parc des expositions de la Beaujoire devant 1 800 congressistes. Il est présidé par Michel LEOEUF du Bureau National. La motion lue par le Secrétaire Général portera sur les veuves d'anciens combattants, l'Allocation Différentielle de Solidarité, l'amélioration des critères d'attribution de la Carte du Combattant aux OPEX et la reconnaissance du 11 novembre comme seule date de commémoration officielle.

**LA** souscription départementale observe une baisse des recettes. Les adhérents sont de plus en plus réticents à la vente des billets.

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE** se déroule à VERTOU devant 700 représentants. Michel HOULLIER fera un rappel sur la nécessité de la souscription départementale nécessaire à l'équilibre de nos budgets. A l'élection du Conseil d'Administration, Pierre BRIAND et Jean CORDIER s'étant retirés, quatre nouveaux conseillers feront leur entrée : Jean-Charles ROLLAND de NANTES, Michel LAMBERTHON de SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE, Jean-Louis VASSEROT de SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE et Patrick DANET de SAVENAY (à titre d'OPEX).

**DANS** la nuit du 13 au 14 décembre, le Président Yves BERTHOME sera victime de l'incendie de sa maison. Il sera hospitalisé avec des brûlures importantes. Son épouse décèdera dans l'incendie. Ses obsèques auront lieu le 16 décembre. Jean KERVIZIC du Bureau National et une partie du Conseil d'Administration y assisteront. Un Conseil d'Administration s'est déroulé l'après-midi du 16 décembre. Il sera rendu hommage à notre Président, dont l'état de santé le tiendra écarté de toute activité plusieurs mois.

**L'ELECTION** du Bureau porte à la présidence de la Fédération Jean-Charles ROLLAND.

**EN 2010**, l'année s'ouvre sur une nouvelle présidence et Monsieur Jean-Charles ROLLAND indique les orientations qu'il entend donner à la Fédération.

**IL** est demandé qu'Yves BERTHOME, ancien Président soit nommé à l'honorariat, titre qui sera confirmé en Assemblée Générale.

**LE** site internet sera revu et amélioré, celui en place étant peu exploitable. Jean-Louis VASSEROT, spécialiste dans ce domaine est chargé de la réalisation.

**DES** pourparlers sont entamés pour le déroulement du Congrès Départemental à la Cité Internationale des Congrès au centre de NANTES.

**LA** diminution des effectifs continue et un effort de recrutement est urgent. On met en place des réunions spécifiques de veuves dans chaque arrondissement, afin de les motiver pour adhérer à l'UNC. Le recrutement des OPEX trop disséminés est difficile et l'effort du siège national improductif.

**YVES BERTHOME ET JEAN-CHARLES ROLLAND** sont tous les deux candidats au Conseil d'Administration National. Un vote du Conseil d'Administration Départemental choisira Jean-Charles ROLLAND comme candidat à cette fonction. Il ne sera pas élu lors du Congrès de MONTPELLIER.

**UNE** réorganisation du Conseil d'Administration Départemental s'impose. Les réunions du Conseil d'Administration moins nombreuses seront préparées par une réunion de Bureau préalable. Les Commissions sont allégées et le rôle des Vice-présidents renforcé en matière de proximité.

**LA FEDERATION** intervient financièrement pour venir en aide aux victimes de la tempête Xynthia qui a frappé les côtes vendéennes.

**LE 29 MAI**, à NANTES, une grande cérémonie marquera le départ définitif de l'armée. Il n'existe plus de troupes à NANTES. Un délégué militaire départemental est nommé.

**LE** Congrès Départemental se déroule à la Cité Internationale des Congrès où les conditions d'accueil et de confort sont reconnues de tous. Malgré une dépense supérieure, le budget sera équilibré par une subvention de la Mairie de NANTES.

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE** se déroule le 18 novembre, à CHATEAUBRIANT, devant 800 adhérents.

**TROIS ADMINISTRATEURS** se retirant, Monsieur Rémi BICHON, Madame Irène PASSELANDE et Monsieur Patrick DANET, l'élection au Conseil d'Administration confirmera la présence du tiers sortant et l'arrivée de Monsieur Claude COLLINET, Président de l'association de LA HAYE-FOUASSIERE.

**EN CETTE FIN D'ANNEE 2010**, le Bureau est ainsi composé :

- Président : Jean-Charles ROLLAND
- Président adjoint : Michel HOULLIER
- Secrétaire : Baudoin BOSQUE
- Secrétaire adjoint : Michel LAMBERTHON
- Secrétaire informatique : Jean-Louis VASSEROT
- Trésorier Général : Albert TARDIVEL
- Trésorier adjoint : Claude COLLINET.

**LES QUATRE VICE-PRESIDENTS D'ARRONDISSEMENT** sont :

- Yves LE VAILLANT pour ANCENIS
- Jacques BARBOTTIN pour CHATEAUBRIANT
- Léon CHENEAU pour le pays de RETZ
- Eugène HALGAND pour SAINT-NAZAIRE et sa presqu'île.

**DEUX FEMMES SONT MEMBRES** du Conseil d'Administration :

- Madame Nadia VERWAERDE
- Madame Denise MONNIER.

**AU TERME** du déroulement chronologique de ces 92 années de la vie de l'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS dans le département, beaucoup d'évènements sont intervenus.

**L'UNC** a rassemblé les anciens combattants des conflits de cette période : 1914-1918 ; 1939-1945 ; Résistants et FFI ; Réfractaires au travail obligatoire ; INDOCHINE ; AFRIQUE DU NORD ; Opérations extérieures et les veuves et orphelins des victimes de ces conflits.

**AU** fil des ans pour pérenniser son action, elle a fait appel aux jeunes non combattants (1934) – aux soldats de France (ayant servi sous le drapeau français), aux veuves d'anciens combattants, aux victimes d'attentats, aux civils ayant servi dans des opérations humanitaires.

**A LA FIN** de l'année 2010, il n'existe plus de combattants de 1914-1918 – ceux du conflit 39-45 et assimilés sont peu nombreux comme ceux d'INDOCHINE.

**L'EFFECTIF** départemental est passé sous la barre des 10 000 adhérents et la chute s'accroît, les décès sont nombreux et le recrutement difficile. Les anciens d'AFRIQUE DU NORD constituent l'essentiel avec une moyenne d'âge de près de 75 ans.

#### **EFFECTIFS A LA FIN DE L'ANNEE 2010 :**

- Anciens combattants → ..... 433
- Anciens combattants INDOCHINE → ..... 123
- Anciens combattants AFN → ..... 7 964
- Veuves de guerre →..... 39
- Veuves anciens combattants → ..... 1 207
- OPEX → ..... 130

**LES ASSOCIATIONS** devenues trop faibles pour fonctionner, commencent à se regrouper. Elles sont encore au nombre de 200. L'UNC est présente dans 213 communes du département.

**LES RESPONSABLES** ont été nombreux, certains œuvrant jusqu'à leur mort. Aujourd'hui, sont encore présents des hommes et des femmes ayant exercé des rôles importants depuis une cinquantaine d'années. Beaucoup ont disparu ou ont quitté l'association pour des raisons diverses. Citer leurs noms serait prendre le risque d'en oublier. Mais à tous, il faut rendre hommage pour leur abnégation, leur dévouement, leur esprit associatif. Sans eux, l'UNC n'aurait jamais tenu le rôle qui a été le sien et qui lui permet encore d'être l'association d'anciens combattants la plus importante du département.

**Le 31 mai 2012**

**Angéline LESCOUËZEC et Baudoin BOSQUE**

**LES FICHES HISTORIQUES DES ASSOCIATIONS** ont été réalisées par Stéphanie VIOLIN et Angéline LESCOUËZEC.